

LABLACHÈRE

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL 2023

infos annuelles



MAIRIE DE
LABLACHÈRE



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	3
Le conseil municipal	5
Délégations et commissions	7
Employés communaux	9
Communication	11
CCAS	12
Culture	16
Enfance	17
Équipements Sportifs	18
Informations aux administrés	20
Travaux sur la commune	24
Finances de la commune	27
Proximité	31
Biodiversité	37
Associations	39
État Civil	47
Numéros utiles	52

LE MOT DU MAIRE

*Lablachéroises, Lablachérois,
Chers amis,*

Ce bulletin annuel est une première. Pas tant au niveau de sa parution puisque c'est le numéro deux, mais au regard de sa conception.

En effet, plutôt que de s'adresser à des intermédiaires professionnels pour le financer et le concevoir, nous avons décidé de le produire nous-même hormis l'impression bien entendu. Ainsi, nous réduisons drastiquement le coût des annonces de celles et ceux qui ont accepté de participer financièrement à l'élaboration de ce bulletin. Nous remercions très sincèrement les artisans et commerçants pour leur contribution, elle a permis la réussite de cette entreprise.

Que trouverez-vous dans les pages suivantes ? Pas l'actualité nationale ou mondiale elle n'est pas assez chaleureuse et de toute façon suffisamment épiloguée et rabâchée par les médias. Restons-en à ce qui nous touche de près : notre bien-être à Lablachère et ce que les élus peuvent faire pour l'agréments ou l'enrichir.

Cette année encore, nous nous sommes attachés à maintenir et améliorer le bien vivre à Lablachère tout en réduisant l'endettement communal. Et ce n'est pas un exercice facile.

Le parking Route de Planzolles sera aménagé afin de le rendre plus fonctionnel et surtout plus accueillant.

Les travaux de sécurisation de la traversée de Notre Dame sont terminés. Associés à une signalisation préventive et à plusieurs rappels de la limitation de vitesse, ces aménagements dissuaderont le zèle des conducteurs trop pressés.

La station d'épuration de Bériasson est opérationnelle et le chantier de renouvellement des canalisations d'eau potable du quartier de l'Estrade s'est achevé en juin 2023. En novembre 2023 ont commencé le même type de travaux mais cette fois au Brujas et à la Jacone pour l'assainissement collectif.

Les jeunes et les moins jeunes pourront s'initier ou s'extérioriser dès le premier semestre 2024 sur une piste de « pumtrack » (piste pour vélos composée de bosses et de virages). Malheureusement nos footballeurs devront attendre une année de plus pour évoluer sur une nouvelle pelouse faute de subventions. Ce n'est que partie remise.

Enfin, la municipalité sollicitera en début d'année les subventions qui lui permettront de bâtir la future salle multigénérationnelle ou multiculturelle qui manque tant à notre commune.

Bien d'autres sujets sont abordés dans ce bulletin. Vous y découvrirez également des articles intéressants sur les budgets, la fibre, l'urbanisme, les activités de la commune ... mais aussi des évènements et des informations qu'il nous a paru utile de vous communiquer.

Vous recevrez ce bulletin municipal en début d'année 2024. Aussi permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux. Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter que 2024 soit votre année, que le bonheur soit votre allié, que le sourire soit votre invité et que la joie embellisse vos journées.

Je vous souhaite une belle et merveilleuse année.



Bien à vous

EXPRIMONS ENSEMBLE VOTRE SAVOIR FAIRE

**GRAPHISME • IMPRESSION • SITE WEB • ENSEIGNE
COVERING • TEXTILE • OBJETS PUB**

LACHAPELLE S/S AUBENAS • WWW.ARDESCAPRINT.COM  

POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,
DÉVELOPPONS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LE CONSEIL MUNICIPAL



**Jean-Pierre
LAPORTE**
Le Maire



CARRIER Martine
1ère adjointe
Déléguée communautaire



HALEGOUET Roger
2ème adjoint
Suppléant CCAS



POUGET-TIRION Dominique
3ème adjointe - Déléguée Communautaire
CCAS



MORSELLI Daniel
4ème adjoint



FREMONT Lysiane
5ème adjointe
Vice-Présidente CCAS



DJANN Nicole
Conseillère - Déléguee Communautaire
Suppléante CCAS



QUERE Brigitte
Conseillère
CCAS



BERRES Thierry
Conseiller - Délégue Communautaire
Conseiller CDC délégué en charge des
mobilités



MARCHAL Yannick
Conseiller - Délégue Communautaire -
Suppléant CCAS -
Délégation : PNR - ADCF (Association
départementale des communes fores-
tières)



PREVOST Stéphanie
Conseillère



THERAUBE Grégory
Conseiller



BOISSIN Eric
Conseiller - Délégue Communautaire
Vice-Président à la CDC
Président du SMAM



LARCHER Corinne
Conseillère
Suppléante CCAS



MARCY Régine
Conseillère
CCAS



SAUTEL Jean-Luc
Conseiller



MOZZATTI Albert
Conseiller
Délégué Communautaire



REYNAUD Danièle
Conseillère



CHARTIN Alain
Conseiller

ATBR

**MENUISERIE BOIS - PVC - ALU
AGENCEMENTS SUR MESURE**

**MENUISERIE - FERMETURES
AGENCEMENTS - VITRERIES
FABRICATION & POSE**

**130 IMPASSE DU NOGIER - LABLACHÈRE
04 75 36 01 47 - 06 24 54 18 69**

Ardasca Print

**CONSTRUCTION - RÉNOVATION
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

**DE SOUSA
Aristide BTP**



**04 75 36 56 98
06 75 75 26 50**

desousaabtp@orange.fr

www.batiment-tp-assainissement-lablachere.fr

Ardasca Print

Création & Entretien 
TITECAT PAYSAGE

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

CRÉATION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER
MURS EN PIERRE
DALLAGE EN PIERRES NATURELLES
CRÉATION DE BASSINS ET DE FONTAINES



TRAVAUX PAYSAGER

JARDINAGE
PLANTATION
TONTE
DÉBROUSSAILLAGE
TAILLE
NETTOYAGE HAUTE PRESSION



07230 Lablachère

06 77 20 94 35

Jtitecat@gmail.com

*Profitez de 50% de crédit d'impôt en temps réel sur nos prestations d'entretien de jardin, selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts. ACCES SAP

Ardasca Print

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Jean-Pierre LAPORTE
Vice-Présidente : Lysiane FREMON
Membres : Dominique POUGET-TIRION
Brigitte QUERE – Régine MARCY
Suppléants : Yannick MARCHAL
Nicole DJIANN
Corinne LARCHER
Roger HALEGOUET
Membres extérieurs : Chantal THERAUBE
Patrick BELGHIT
Christine REBOUL
Christine FOURNIER
Suppléants : Claudine SCHAVITS
Daniel MAYET

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE (SDE07)

Titulaire : Daniel MORSELLI

Suppléant : Thierry BERRES

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (SDEA)

Titulaire : Daniel MORSELLI
Suppléant : Thierry BERRES

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE (PNR)

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléant : Brigitte QUERE

SYNDICAT NUMERIAN

Titulaire : Martine CARRIER
Suppléant : Jean Pierre LAPORTE

RÉFÉRENT MOUSTIQUE TIGRE AMBROISIE FRELON ASIATIQUE

Yannick MARCHAL

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléant : Grégory THERAUBE

CHEMINS ET DOLMENS

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléant : Dominique POUGET-TIRION

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Jean-Luc SAUTEL

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaires : Nicole DJIANN
Thierry BERRES – Brigitte QUERE
Eric BOISSIN
Régine MARCY
Suppléants : Danièle REYNAUD
Grégory THERAUBE
Jean-Luc SAUTEL
Corinne LARCHER

Albert MOZZATTI

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Président : LAPORTE Jean-Pierre
Titulaires : POUGET Robert
AYGON Jean-Marie
BONNECHÈRE Jean-Paul
CARRIER Martine
MORSELLI Daniel
QUERE Brigitte – BERRES Thierry
TEISSANDIER Roger
Suppléants : REBOUL Stéphane
REYNAUD Danièle
MONNIER Alain
JACQUIER Gérard
MARDUEL Christian
THERAUBE Chantal
VALETTE Jean-Luc
DOTTON Françoise

FIBOIS

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléante : Martine CARRIER

DÉSIGNATION DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Nicole DJIANN
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Yannick MARCHAL
Dominique POUGET-TIRION
Martine CARRIER
Corinne LARCHER

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE & ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Responsable : Roger HALEGOUET
Membres : Brigitte QUERE
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER

COMMISSION CULTURE – TOURISME – ASSOCIATIONS – FESTIVITÉS – ANIMATION

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Brigitte QUERE
Roger HALEGOUET
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER
Régine MARCY

COMMISSION URBANISME – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX – SUIVI DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Responsable : Daniel MORSELLI
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Grégory THERAUBE
Martine CARRIER
Brigitte QUERE – Eric BOISSIN
Lysiane FREMON
Dominique POUGET TIRION
Albert MOZZATTI

COMMISSION EAU ASSAINISSEMENT

Responsable : Dominique POUGET TIRION
Membres : Daniel MORSELLI
Régine MARCY
Martine CARRIER
Stéphanie PREVOST
Eric BOISSIN – Albert MOZZATTI

COMMISSION FINANCES ET BUDGETS

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Stéphanie PREVOST
– Daniel MORSELLI – Lysiane FREMON – Régine MARCY

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES et SOLIDARITÉ

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Brigitte QUERE
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD – Corinne LARCHER – Régine MARCY
Albert MOZZATTI

COMMISSION COMMERCE ARTISANAT et AGRICULTURE

Responsable : Grégory THERAUBE
Membres : Lysiane FREMON
Yannick MARCHAL – Eric BOISSIN – Albert MOZZATTI

COMMISSION ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE DÉVELOPPEMENT DURABLE ORDURES MÉNAGÈRES

Responsable : Yannick MARCHAL
Membres : Daniel MORSELLI
Grégory THERAUBE
Stéphanie PREVOST – Brigitte QUERE – Lysiane FREMON
Corinne LARCHER
Albert MOZZATTI

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE – SIL (signalisation d'information locale)

Responsable : Daniel MORSELLI
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Yannick MARCHAL
Dominique POUGET-TIRION

COMMISSION DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DE LABLACHÈRE

Responsable : Martine CARRIER
Membre : Dominique POUGET-TIRION

COMMISSION PLUI avec CDC et SCOT

Responsable : Daniel MORSELLI
Membre : Eric BOISSIN

COMMISSION CIMETIÈRE

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Dominique POUGET TIRION
Lysiane FREMON

COMMISSION SUBVENTIONS

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Lysiane FREMON
Yannick MARCHAL
Régine MARCY
Dominique POUGET-TIRION

COMMISSION TÉLÉCOMMUNICATION ET FIBRE

Responsable : Martine CARRIER
Jean-Pierre LAPORTE

COMMISSION SANTÉ

Responsable : Jean-Luc SAUTEL
Membres : Roger HALEGOUET
Brigitte QUERE – Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Membres extérieurs : Jean-Marc GIBERT

COMMISSION ATTRIBUTION LOGEMENTS COMMUNAUX ET BUREAUX

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Daniel MORSELLI
Dominique POUGET-TIRION
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER

COMMISSION MONUMENT AUX MORTS

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Membre : Dominique POUGET-TIRION

COMMISSION MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Responsable : Thierry BERRES
Membres : Stéphanie PREVOST
Albert MOZZATTI

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Titulaires : Martine CARRIER
Stéphanie PREVOST
Dominique POUGET-TIRION

Suppléants : Daniel MORSELLI
Lysiane FREMON
Albert MOZZATTI

COMMISSION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Jean-Luc SAUTEL
Nicole DJIANN
Lysiane FREMON
Daniel MORSELLI
Thierry BERRES

TRANSFERT 2026 EAU ET ASSAINISSEMENT

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Thierry BERRES
Dominique POUGET-TIRION
Roger HALEGOUET
Lysiane FREMON
Daniel MORSELLI
Martine CARRIER
Danièle REYNAUD
Brigitte QUERE
Corinne LARCHER

PHOTOVOLTAÏQUE

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE - Thierry BERRES
Dominique POUGET-TIRION
Roger HALEGOUET
Lysiane FREMON
Daniel MORSELLI
Martine CARRIER - Brigitte QUERE

RÉFLEXION SUR LA DESTINATION FUTURE DE LA L'ANCIENNE CASERNE DE POMPIERS

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Lysiane FREMON
Albert MOZZATTI
Thierry BERRES
Nicole DJIANN
Martine CARRIER
Brigitte QUERE
Alain CHARTIN
Dominique POUGET-TIRION
Roger HALEGOUET
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER
Régine MARCY
Daniel MORSELLI

Depuis 2004

Un spectacle pour mieux connaître l'Homme
et mieux comprendre son œuvre.
Joué depuis 2004 à La ferme théâtre en Ardèche

**JEAN D'ICI
FERRAT LE CRI**

par Jean-Marc MOUTET

De la Chanson

Une boutique

Des Soirées dansantes

Une aire pour Camping-Car

Lablachère
**LA FERME
THEATRE**
lafermetheatre.com

04 75 36 42 73

Auberge[👑] de la Couronne^{★★}

Hôtel
Restaurant
Banquet

551, route d'Alés - lieu dit Notre Dame
07230 LABLACHÈRE
04 75 36 96 77 - www.aubergedelacouronne.fr



EMPLOYÉS COMMUNAUX

LE SERVICE TECHNIQUE « VOIRIE ET ESPACES VERTS »

Nous vous présentons (de gauche à droite sur la photo) :
Anthony VISCARIELLO - Serge VACHOT
Sead MUJIC - Jolan BELMAS

Ils œuvrent au sein du service technique « Voirie et Espaces Verts ». Occasionnellement, Anthony apporte son assistance à l'équipe « Eau et Assainissement » lorsque l'urgence de travaux le nécessite.

Tous les quatre forment une équipe impliquée et performante pour un service public de qualité.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Un amical salut à Joël SEUZARET, qui profite depuis mars dernier d'une retraite bien méritée. Son poste de travail est, depuis cette date, occupé par Anthony.

Daniel MORSELLI



PERSONNEL MAIRIE ET ÉCOLE

Une nouvelle équipe est mise en place à l'école publique après le départ de Christine FAYET.

Nous avons recruté Cassandra CHAMBON et Maelys GALLAND qui complètent l'équipe ATSEM avec Evelyne MATHIEU.

Nos employées sont réparties de la façon suivante :

- à la cantine sous la responsabilité d'Elvira RAMOS LEITE : Suzon GILBERT et Cassandra CHAMBON
- à la garderie et l'entretien : Elvira, Evelyne, Suzon et Cécile GUIGON.



Kassandra



Suzon

Cécile est également à l'entretien de la mairie, de la bibliothèque, des salles communales et au portage des repas de la cantine.

Pour le personnel administratif, trois secrétaires sont sous la responsabilité de Christine LABALME secrétaire générale :

Isabelle DEMANGE, Laetitia GODICHE et Marie MONNIER,

Toutes assurent les missions d'état civil et d'accueil et plus particulièrement la régie d'eau pour Isabelle, l'urbanisme pour Laetitia et la gestion foncière pour Marie.

Marie MONNIER nous a quittés le 1er janvier 2024.

C'est une équipe efficace et volontaire qui nous donne les plus grandes satisfactions.

Roger HALEGOUET

DÉPARTS EN RETRAITE

Joël SEUZARET

Après 45 ans de travail dont 27 ans à la mairie de Lablachère, Joël SEUZARET a décidé de faire valoir ses droits à la retraite

Il entre dans le monde du travail dès 16 ans chez Fabre à Lablachère comme plombier électricien.

Puis, tenté par la fonction publique territoriale et par la commune de Lablachère en particulier, il est embauché le 1er février 1996 comme agent d'entretien.

Il accède très vite aux différents échelons pour terminer au grade d'agent de maîtrise principal 8ème échelon.

Pendant 27 ans il conduira et maniera le tractopelle, l'épaveuse le long des routes de la commune, construira de beaux murets ... La maçonnerie générale, la peinture et l'entretien des bâtiments communaux et

scolaires, des espaces verts font également partie de sa panoplie.

Toute cette énergie il l'a donné pour le bien public avec cette conscience professionnelle exemplaire qui force le respect.

Les élus et tous les employés municipaux ont tenu à lui dire au revoir lors d'une cérémonie organisée à la Mairie le 2 mars 2023 en présence également de Monsieur BEAUSSIER ancien maire. Un bon d'achat lui a permis de planter un magnifique arbre dans son jardin et un superbe bouquet de fleurs a été offert à son épouse.

Lysiane FREMON – Daniel MORSELLI

Christine FAYET

Le départ en retraite est un moment unique dans la vie d'une personne. Le lundi 6 novembre nous étions réunis autour du Maire, du conseil municipal, des employés communaux, des secrétaires et du personnel de l'école ainsi que les 2 enseignantes qui ont travaillé avec Christine.

Madame Fayet est rentrée en septembre 2001 à l'école publique de Lablachère, puis a été titularisée

en 2002 pour terminer agent de maîtrise en 2023.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec elle et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Des fleurs et une enveloppe lui ont été offertes afin de contribuer à l'achat d'un vélo électrique.

Roger HALEGOUET



COMMUNICATION

Un des enjeux prioritaires de la nouvelle municipalité

Depuis Juillet 2020, la Commission Communication a mis en place :

- Un nouveau site internet plus adapté et plus convivial qui est mis à jour très régulièrement et permet l'envoi d'une newsletter mensuelle reprenant les publications du mois écoulé.

Vous pouvez consulter le site MAIRIE DE LABLACHÈRE à cette adresse : <https://www.lablachere.fr/>

- Depuis août 2020, une page FACEBOOK : Mairie de Lablachère 07230
L'audience de cette page est toujours en progression et de plus elle nous permet de communiquer avec vous par le biais de Messenger et ainsi répondre à vos interrogations.

Plus de 1500 abonnements à cette page. Ce chiffre est en croissance permanente

- Depuis juillet 2023, le service ALERTE INFO qui ne touchait pas assez d'habitants, a été remplacé par PanneauPocket. Cette application gratuite et anonyme, à télécharger sur les téléphones portables, nous permet de vous informer en temps réel de tout événement pouvant impacter votre quotidien (coupures de courant ou d'eau, météo, festivités, etc...). Nous publions également les procès-verbaux des conseils municipaux, les bulletins municipaux et toute information émanant de la Préfecture d'Ardèche.

Il vous suffit de scanner le QRCode ci-dessous et de suivre les indications pour obtenir cette application.

- Le bulletin municipal qui est édité et distribué aux habitants tous les trois mois, et en supplément un bulletin municipal annuel

- Les panneaux d'informations municipales : 13 panneaux de 6 pages A4 permettent une information régulière.

Enfin et lorsque nous la sollicitons, La Tribune relaie très efficacement nos informations

- Nouvelle adresse mail de la mairie : mairie.lablachere@lablachere.fr

Nicole DJIANN

OFFERT PAR VOTRE MARIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, Lablachère est équipée de **PanneauPocket**.

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.



Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery




Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

CCAS



*à côté de vous
au service de votre quotidien*

La mission du CCAS est axée en priorité vers la mise en oeuvre d'actions d'animation et de solidarité à destination des séniors et de nos jeunes domiciliés sur le territoire communal, mais aussi à destination des administrés témoignant de difficultés particulières.

Le compte administratif présente les comptes et permet d'effectuer le bilan financier de l'année. Il a été adopté dans son ensemble par le conseil d'administration.

Le compte administratif est l'acte comptable de l'exécution du budget. Il permet en effet de faire un relevé des réalisations des dépenses et des recettes en cours de l'exercice écoulé par l'ordonnateur, le Président du CCAS

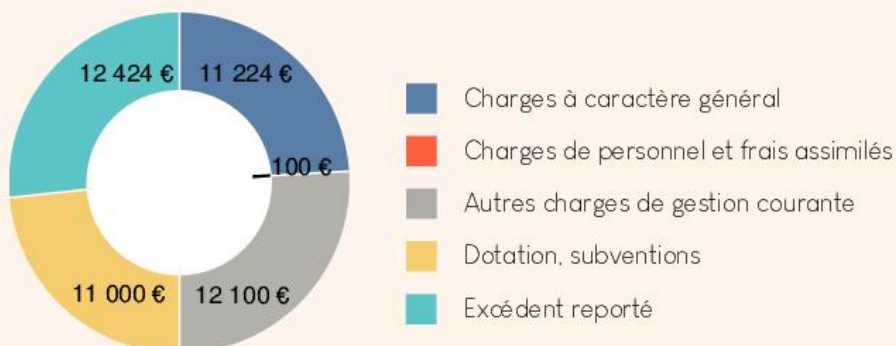
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	8 252.12€	Dotations, subventions	17 000.00€
Charges de personnel et frais assimilés	76.00€	Produits financiers	110.60€
Autres charges de gestion courantes	6 503.02€	Excédent de fonctionnement reporté	10 145.05€
Total	14 831.14€	Total	27 255.65€
Excédent	12 424.51€		

LES RÉALISATIONS DU CCAS EN 2023

- Repas des sages et colis de Noël : 8127,12€
- Participation aux frais de la cantine pour l'école publique et l'école privée : 5476,40€
- Participation à l'achat d'ordinateurs pour les élèves entrant au collège : 200€
- Subvention versée à l'association Beaume Drobie entr'ai'de : 500€

BUDGETS 2023 DU CCAS



LES PROJETS EN 2023

- Repas des sages destiné aux Lablachéroises et Lablachérois âgés de 65 ans et plus
- Colis de Noël destinés aux Lablachéroises et Lablachérois âgés de 80 ans et plus
- Aide aux familles pour la restauration scolaire
- Aide pour l'achat d'un ordinateur pour les élèves entrant au collège
- Aide au permis de conduire en complément de pôle emploi
- Subvention à l'association Beaume-Drobie Entr'aide
- Aide aux familles accueillant des ressortissants Ukrainiens
- Aide exceptionnelle aux administré(e)s en difficulté financière

Lysiane FREMON

ANNIVERSAIRE DE NOS CENTENAIRES

Le 14 juillet parents et amis se sont réunis à la salle polyvalente pour apporter leur témoignage d'affection et sympathie à **Madame Jeanne Aygon** lors de son centième anniversaire.

Cette joviale administrée fut l'épouse de Clovis, un conseiller municipal à Lablachère pendant 25 ans.

Jeanne a remercié avec émotion tous ses proches avant de pousser une chansonnette écoutée avec respect par l'ensemble des participants.

Le 07 août **Madame Henriette Boissel** fêtait elle aussi ses 100 ans à Salymes où elle a toujours demeuré. Une émouvante réception était organisée à son domicile au chemin du Vignal avec la complicité de tout le quartier. Enfants, petits-enfants et arrière petit-enfants, la famille et tout le voisinage étaient présents pour venir lui souhaiter un très bon anniversaire et lui témoigner affection et amitié. Quelques photos très émouvantes ont rappelé à chacun la vie de la centenaire.

Nos héroïnes du jour au demeurant très en forme se sont vu remettre au nom de la municipalité par les élus présents, Jean-Pierre Laporte, Lysiane Frémon et Danièle Reynaud, le journal de leur naissance et un bouquet de fleurs.

Lysiane FREMON



Jeanne AYGON



Henriette BOISSEL

COLIS DES AÎNÉS

Les 160 colis de Noël ont été distribués à partir du 09 décembre par les élus et membres du CCAS volontaires chez les administrés de 80 ans et plus n'ayant pas participé au repas des sages.

Les 18 résidents des EHPAD du centre hospitalier de Joyeuse, des Pervenches et du Roussillon, ayant habité la commune de Lablachère ont également été destinataires d'un colis.

Cette distribution a été l'occasion de souhaiter à nos aînés de bonnes fêtes et de leur présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2024

Lysiane FREMON



LE REPAS DES SAGES

Le mercredi 27 septembre 115 personnes étaient réunis à la salle d'animation rurale pour partager un moment convivial et participer ainsi au repas des Sages offert par le CCAS. Cette date tardive a été choisie afin d'éviter les trop fortes chaleurs et bien nous en a pris car l'été indien s'était installé à Lablachère.

Pour la deuxième année consécutive le traiteur nous a servi un repas savoureux. Les convives ont pu en même temps apprécier le talent de l'animatrice dont certaines chansons leur rappelaient un doux passé. Beaucoup se sont lancés sur les danses en ligne ou non sur une piste malheureusement peu adaptée. Bref, un après-midi fort apprécié de toutes et de tous.

Nous rappelons que pour participer à ce banquet qui aura maintenant lieu la dernière semaine de septembre, les habitants de la commune de 65 ans et plus ou ayant un conjoint remplissant ces conditions, peuvent s'inscrire en mairie dès la fin juin.

Lysiane FREMON



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Le 22 juin à 18h30 dans la salle d'exposition de la mairie, une petite cérémonie était donnée pour accueillir les nouveaux résidents de la commune

13 familles s'étaient inscrites pour participer à cette réunion qui rassemblait une quarantaine de personnes. Les élus et membres d'associations ont pu présenter leurs fonctions.

Cette rencontre fut fructueuse puisque des invités ont offert spontanément leur aide :

- 2 se sont inscrites pour l'association du téléthon,
- 3 autres pour l'association Lire et faire lire
- 2 pour aider au fonctionnement des cabines à livres.

Les demandes de renseignements ont été nombreuses concernant la fibre, l'aide aux personnes handicapées et fonctionnement de la mairie.

Toutes et tous ont été unanimes pour souligner le caractère sympathique de cette réunion.

Lysiane FREMON

LAISSE PARLER TON CŒUR

Cette opération qui a pour but d'offrir des cadeaux de Noël aux personnes défavorisées par le biais de dons a été reconduite cette année du 18 au 25 novembre 2023

Points de collecte : à la mairie et à l'école publique

Lysiane FREMON



PERSONNES AGÉES ET/OU VULNÉRABLES

Depuis 2020 la mairie s'est engagée auprès de nos aînés de plus de 65 ans.

La mission est axée en priorité vers la solidarité à destination des personnes âgées et/ou vulnérables ou handicapées de la commune dont les conditions extrêmes nécessitent une attention particulière.

Pour cela, il faut aller inlassablement au contact de ces personnes pour connaître ou recenser leurs besoins, leurs difficultés particulières et les aider, les reconforter, les conseiller. Si besoin, nous les dirigeons vers divers professionnels ou associations : assistante Sociale, ADMR, France Service, intervention de Solidarité.

Une liste de toutes les personnes concernées est en cours d'établissement. Elle recensera leurs coordonnées ainsi que celles de leurs proches afin de pouvoir intervenir en cas de besoin. Nous distinguons également leur possibilité en matière de mobilité car ces personnes sont parfois loin de leur famille, isolées et ne conduisant pas ou très difficilement.

Lors de ces visites, ces personnes m'accueillent chaleureusement, remercient la mairie et Monsieur Le Maire pour cette excellente initiative.

Cet été les conditions météo exceptionnelles (canicule) ont nécessité une attention particulière envers les personnes les plus vulnérables et le besoin de leur

rappeler quelques consignes :

- Les principaux gestes de prévention contre les effets de la chaleur :
 - Fermer les volets pendant la grosse chaleur, SE METTRE AUX FRAIS, BOIRE SOUVENT ET SUFFISAMMENT D'EAU.
 - Quelques symptômes d'une déshydratation ou d'un coup de chaleur :
 - MAUX DE TÊTE, CRAMPES MUSCULAIRES, NAUSEES, EPUISEMENT, ETOURDISSEMENTS.

A la demande de Monsieur Le Préfet, une cellule de crise a été mise en place les 22-23-24 Août, classés vigilance rouge, canicule extrême.

179 personnes susceptibles de souffrir de cette vague de chaleur ont été visitées ou contactées par téléphone sur ces 3 journées.

Enfin, cette mission d'assistance et de secours m'a permis également de localiser et insérer dans le futur Plan Communal de Sauvegarde, une population à protéger prioritairement.

N'hésitez pas à nous signaler en mairie toutes personnes en difficulté de par son âge, son isolement ou sa vulnérabilité.

Danièle REYNAUD

ACTIONS MENÉES EN 2023 PAR L'ANIMATRICE SENIORS DU CENTRE SOCIO-CULTUREL LE RICOCHET SUR LA COMMUNE DE LABLACHÈRE ET EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE.

- Repas partagé organisé le 15 juin 2023 à la salle d'animation rurale : annulé pour manque de participants

- La Semaine Bleue du 2 au 6 octobre 2023 : Atelier « Plaisir et stimulation grâce au chant » en partenariat avec l'ADMR, à la MEJ de Lablachère le 2 octobre (5 participantes)

- Partenariat avec l'association « Le Club de l'amitié » de Lablachère le 6 octobre : le club de « Danse en ligne » de Lablachère a partagé ses connaissances avec des habitants des communes environnantes pour La semaine bleue, activité proposée à Rosières (19 participantes)

- Un partenariat a été mis en place pour proposer aux séniors des communes de Lablachère, Joyeuse, Rosières et les environs des séances de cinéma à Rosières en journée suivies d'un pot de l'amitié : séances une fois par mois depuis mai 2023

- Sortie à La ferme théâtre, Jean d'ici Ferrat le Cri le 22 juin (6 participantes)

- Prévention santé : « Conférence mémoire » le 7 novembre 2023, proposée par la MSA

(9 participants à ce jour), salle d'exposition Mairie de Lablachère

Les rencontres :

- Réunion organisée entre l'animatrice du Ricochet et les élus de Lablachère en mars 2023
- Rencontre avec M. Mozzatti de l'ADMR de Lablachère
- Rencontre avec des membres du Club de l'amitié
- Présentation des actions du Ricochet lors du repas des sages en septembre 2023

A venir :

- Mi-novembre : Les tests Moka proposés par la MSA faisant suite à la Conférence Mémoire, en partenariat avec l'ADMR
- Ateliers mémoires à partir de janvier 2024 sur la commune de Lablachère et en partenariat avec l'ADMR, dans leurs locaux.

LOGEMENTS ADIS DU CASTELLET

Le groupe Adis a construit au lieu-dit le Castellet un complexe locatif de 20 logements.

Les locataires des 20 logements du Castellet, à qui nous souhaitons la bienvenue, se sont vu remettre les clés le 06 novembre.

Ces habitations à loyer modéré sont composées de 12 T3 d'une surface de 76 m² et de 8 T4 d'une surface de 85 m². Elles bénéficient d'un petit jardin, d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 1000l et de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. L'un de ces logements est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Nous rappelons que les inscriptions se font auprès du groupe ADIS : 26 ALLEÉS DE LA GUINGUETTE

07200 AUBENAS et que vous pouvez transmettre votre numéro de dossier en mairie de Lablachère.

Le lotissement du Castellet propose par ailleurs 9 terrains à la vente sur des surfaces comprises entre 550m² et 1440m²

Lysiane FREMON



CULTURE

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LABLACHÈRE

La bibliothèque intercommunale de Lablachère, riche de ses 350 adhérents, est animée par une sympathique équipe de bénévoles qui vous accueillent le jeudi de 16h à 18 h et le dimanche de 9h30 à 12h. N'hésitez pas à venir même si vous n'êtes pas inscrits, la bibliothèque étant un lieu public. Pour la modique somme de 7 €, vous pouvez emprunter 15 documents (livres, BD, CD) pour une durée de 3 semaines. Un vaste choix vous est proposé (environ 7000 ouvrages). Nous faisons de nouvelles acquisitions 2 fois par an grâce au budget de la CdC Beaume-Drobie. L'inscription des enfants est gratuite ; ils viennent régulièrement à la bibliothèque avec l'école. Nous leur faisons des lectures qui les incitent à s'abonner individuellement.

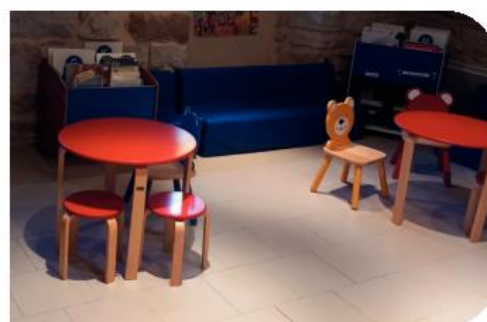
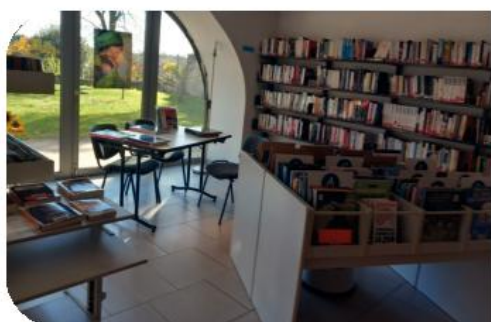
Notre bibliothèque connaît une belle fréquentation et un emploi de salarié serait le bienvenu.

Fin 2022, la bibliothèque s'est retrouvée envahie de kakemonos qui ont permis aux visiteurs munis d'une tablette, de se mettre dans la peau d'un inspecteur et de mener une enquête interactive pour savoir "Qui a refroidi Lemaure ?". Ils se sont bien amusés.

En mai 2023, dans le cadre du festival «Joyeuse Escalé», nous avons accueilli la web radio ardéchoise "Allo la planète" autour d'une rencontre avec Olivia Chaloin pour son film "Push Bush". Il raconte sa traversée de la Namibie à vélo.

En 2024, nous organiserons un atelier Manga pour tous les jeunes passionnés par ce type de bande dessinée japonaise. Nous les espérons nombreux.

Danièle ESTIVAL
Responsable bénévole



ENFANCE

ÉCOLE PUBLIQUE

A partir du mois de janvier 2024, la classe de CM1-CM2 d'Olivier ROCHE se rendra au collège de Joyeuse pour des séances d'EPS dans la salle multisports Vallée de la Beaume. Un projet sportif et éducatif très riche car les élèves pourront pratiquer l'escalade sur la structure artificielle de la salle mais bénéficieront également d'une activité volley-ball, animée par Mathieu DURAND, responsable de la salle omnisports et animateur sportif diplômé. Pour compléter, les élèves se rendront à Joyeuse à vélo, encadrés par leur enseignant et accompagnés de plusieurs parents d'élèves agréés. Ils prépareront ainsi en conditions réelles le SRAV, « Savoir Rouler à Vélo », programme qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Projet aux dimensions multiples, fruit d'un partenariat entre la Communauté de commune Pays Beaume Drobie et l'école, un financement de la Mairie de Lablachère et du Sou des écoles, il offrira à ces élèves une dizaine de demi-journées d'école 100% sportives tout en s'inscrivant dans une dynamique de mobilité douce et d'éducation à la santé incontournables en 2024. Souhaitons-leur une météo clémente pour leurs déplacements à bicyclette.



*Olivier ROCHE,
Directeur de l'Établissement*

ÉCOLE PRIVÉE DU PÉAGE : EN ROUTE VERS NOËL...

L'école a repris depuis quelques semaines maintenant : les enfants, les enseignantes et les salariés OGE ont retrouvé leurs habitudes...

Après avoir dû être reportée, l'exposition d'automne a pu avoir lieu à la rentrée des vacances de la Toussaint. Les productions des élèves en arts visuels, productions d'écrits et le travail effectué pendant les ateliers musique (chansons et rythmes corporels) ont été présentés.

Maintenant, l'équipe enseignante, les élèves et l'association des parents d'élèves PEAGE se tournent vers Noël: fabrication d'une crèche en argile, préparation du marché de Noël de Lablachère (confection de la traditionnelle soupe de courge et fabrication de pains d'épices et de sablés de Noël).

Dans les classes, un calendrier de l'Avent inversé se prépare au profit du secours Catholique. Chaque semaine, durant l'Avent, les élèves sont invités à faire un don : produits alimentaires, d'hygiène, objets culturels (livres, feutres, jeux...).

*Sandrine GUILHOT,
Directrice de l'École*



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ÉCLAIRAGE DU STADE DE LA RAZE

L'éclairage du stade de la Raze était obsolète et défaillant. La commune s'est positionnée auprès du SDE07 (syndicat compétent en matière de travaux d'électricité) en 2021. Les travaux ont enfin été réalisés au cours de la semaine du 13 au 17 novembre 2023. L'ancien dispositif a été remplacé par un éclairage à base de LED bien plus confortable et surtout plus performant.

Il sera aux normes imposées par la Fédération de football pour ce type de terrain et le niveau auquel ont accédé les différentes équipes de l'Athlétic Foot Cévennes.

Le coût des travaux s'élève à la somme de 35 309€ dont 7 881€ à la charge de la commune. La Région et la FFF ont subventionné également cette opération.

Jean-Pierre LAPORTE

CHANGEMENT DE LA PELOUSE DU STADE DE LA RAZE OPÉRATION REPORTÉE

Par délibération du 13 décembre 2022 la municipalité de Lablachère avait décidé de remplacer la pelouse du stade de la Raze par un nouveau gazon synthétique.

Cette opération estimée financièrement entre 500 000 et 700 000€ nécessitait qu'elle soit subventionnée par l'Etat (DETR), la Région, le Département, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française du Football (FFF).

Malheureusement, seuls le Département et la FFF ont répondu favorablement.

Nous avons jugé plus prudent de reporter les travaux à l'année 2024 et de solliciter de nouveau les instances ci-dessus qui, sans aucun doute, nous accorderont cette fois les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'une nouvelle pelouse.

Les 230 licenciés de l'Athlétic Foot Cévennes (fusion de l'indépendante Blachéroise et Les Vans) attendent avec impatience de pouvoir pratiquer leur sport sur une surface digne de leur passion.

Jean-Pierre LAPORTE

PUMPTRACK

Sur le bulletin municipal d'avril 2023, nous avons évoqué un projet de pumptrack sur Lablachère.

Depuis, ce dossier a progressé. Nous avons obtenu 80% de subvention dont 50% de l'Agence Nationale du Sport et 30% de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Certaines communes de la CdC Beaume Drobie ont également participé au financement de cet ouvrage et nous les remercions très sincèrement.

Ce projet est porté par la municipalité de Lablachère aidée dans sa phase d'étude par le personnel de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie.

Les choix techniques ont été faits, notamment celui d'une piste spéciale kid. Le chantier sera terminé si tout va bien au 1er semestre 2024.

Lors de son inauguration, nous ne manquerons pas d'y associer les communes partenaires et vous-même bien entendu.

Thierry BERRES

LA PERLE D'EAU

Petit joyau dans son écrin de calcaire à l'heure où nos rivières manquent cruellement d'eau.



Le principal atout de la Piscine, depuis son ouverture, est sa transition écologique avec son traitement à l'ozone pour l'eau. Le choix de sa chaudière bois plaquette, innovant en 2009 reste

toujours très pertinent en 2023. Cette année la mise en place de variateurs sur le système de filtration permet de réguler et de réaliser encore plus d'économie d'énergie. L'eau devenant une ressource rare l'équipe est en recherche permanente pour trouver les meilleures technologies ou améliorer l'existant.

Pour parfaire son image, la Perle d'eau a changé de cap avec l'arrivée des nouveaux responsables, Karine BARLERIN et François VIVENZIO, et la réorganisation de tous les services.

La fréquentation est en augmentation constante depuis 2022. Très prisée, la saison estivale a été riche en activités, ces dernières toujours bien appréciées du public : Pool Party, Aquagym et bien d'autres encore... Côté SNACK, c'est l'équipe du TOUCAN GOUMAND qui a assuré la petite restauration.

Et qui dit nouvelle équipe dit également nouveautés à La Perle D'Eau :

- Vente de produits cosmétiques « BELESA » fabriqués en Cévennes.
- Billetterie en ligne avec offres Packages SPA et Bistrots de Pays.
- Location de la salle « la panoramique » à un tarif de 12,50 euros de l'heure.
- Bien d'autres nouveautés se mettent en place : Cours de YOGA....

Les évènements 2023 :

OCTOBRE ROSE

(en partenariat avec la ligue contre le cancer) 24h de nage, ouvert à tous avec la participation des clubs, Les Requins de la Cèze et le NSA. Au total 240km de nage ont été effectués. Nous espérons faire encore mieux pour 2024.

HALLOWEEN

Toujours attendu par les enfants et je rajouterai même par les grands qui se prennent au jeu du déguisement : on souligne une très grande réussite. Comme à son habitude à cette occasion la Perle d'Eau change de couleur et passe du bleu lagon à l'orange citrouille. Les innovations n'ont pas manqué en 2023 :

- Animation avec Escape GAMES Ardèche
- Coloration des Bassins intérieur et extérieur, et oui extérieur, 31 octobre 2023, seul jour de grand soleil de la semaine ce qui nous a permis de mener à bien cet événement.

ACCUEIL DU TÉLÉTHON

avec ses bénévoles.

CALENDRIER DE L'AVENT

toujours très apprécié avec son lot de surprise.

NOËL

Le Père Noël était bien au rendez-vous avec toute la magie qu'il opère pour le plus grand plaisir des enfants.

« LA VIE EST FAITE DE PLAISIRS SIMPLES A SAVOURER AU JOUR LE JOUR »

La perle d'eau c'est aussi la détente côté Bien-être, notre espace Sauna, Hammam, Jacuzzi et tisanerie, se nomme désormais LE SPA.

Les accès au SPA sont proposés avec une gestion du temps afin de répondre au mieux à une forte demande de la part des usagers.

La privatisation du SPA est disponible pour organiser et fêter vos événements familiaux.

Les prestataires sont à votre disposition, uniquement sur rendez-vous, pour vous proposer un moment de détente et de relaxation avec leur gamme de soins (carte des soins visible sur le site internet de la piscine).

Si vous décidez de pousser la porte, notre équipe accueillante et dynamique est là pour vous et sera ravie de vous guider dans vos attentes.

Les tarifs et horaires sont présentés sur le site internet de la piscine : www.piscine-laperledeau.com

Augmentation des tarifs depuis Juin 2023

Actualités sur les réseaux sociaux

Facebook « La Perle d'Eau »

Instagram: « laperledeau07 »

Et PanneauPocket

Contact et renseignements : **04 75 36 38 80**

Régine MARCY

INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS

EAU ET SÉCHERESSE

Notre région est magnifique, mais l'été les conditions météorologiques déficitaires en pluie et la chaleur excessive ont un impact sur nos ressources en eau. Durant cette période les sources de St Jean s'épuisent dangereusement et le complément du forage ne permet plus d'équilibrer la demande en eau potable.

L'eau est une ressource limitée et précieuse, il est important de la préserver. Nous pouvons tous contribuer à cette cause en adoptant des pratiques éco-responsables : réduction de notre consommation en eau en éteignant l'eau pendant le rasage, le lavage des mains ou des dents, la vaisselle, privilégier la douche au bain, réparation de fuites domestiques, collecteurs d'eau de pluie, adopter une bonne gestion du remplissage des piscines, etc...

Dans ce contexte la commune a joué son rôle sur le réseau : réparation de 6 ruptures de canalisation, changement de 1,600 Km de canalisation, pour la plupart datant de 1936, pose de compteurs de sectorisation pour faciliter la recherche de fuites et quantifier plus précisément les volumes perdus.

Il s'est avéré que plusieurs communes se sont trouvées en difficulté jusqu'à ne plus avoir d'eau potable. La commune de Lablachère, malgré ses faibles ressources, a approvisionné par 30 camions de 12m³ d'eau la commune de Planzolles tout au long de l'été. Nous devons garder à l'esprit que les prochaines années seront à l'image de l'été 2023.

« L'eau n'est pas nécessaire à la vie, elle est LA VIE... »
Antoine de St Exupéry

Dominique POUGET TIRION, Régine MARCY

CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Depuis le mois de septembre, le SICTOBA a mis en place un contrôle d'accès sur ses déchetteries et aires de dépôt des déchets verts.

Particuliers et professionnels devront ainsi présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites. Pour ce faire, les usagers doivent créer leur compte via une inscription sur le site du SICTOBA. Plusieurs possibilités :

- Rendez-vous : <https://sictoba.usager.symetri.fr/connexion>

OU

- Flashez ce QR code qui vous redirigera vers le lien d'inscription :



Les personnes éloignées du numérique ont évidemment la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier disponible en mairie. Le SICTOBA précise néanmoins qu'il encourage les personnes à s'inscrire de manière numérique pour plus de praticité.

À noter que ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers.

Quant aux professionnels, les volumes acceptés passeront de 2m³ par jour à 4m³ par jour.



sictoba

Les déchetteries et aires de déchets verts ne seront plus accessibles en libre service.

Inscription obligatoire sur : www.sictoba.fr.

INFORMATIONS CONCERNANT LE SICTOBA

Organe de traitement de nos ordures ménagères, c'est aussi le SICTOBA qui gère les aires de déchets verts ainsi que les déchetteries. Pour y accéder, à compter du 1/1/2024, un QR Code devra être présenté à chaque passage au gardien du site pour pouvoir accéder au service (des informations complémentaires sont disponibles sur le site du SICTOBA, du site de la mairie de Lablachère, la page Facebook de la mairie, sur PanneauPocket, ...). Ceci permettra d'établir des statistiques afin d'améliorer le service, d'optimiser les coûts (fréquence et horaires de passage, commune d'origine, ...).

Le service de ramassage des encombrants grâce au passage d'agents du SICTOBA dans les communes ne sera plus assuré : peu utilisé et coûtant trop cher pour le résultat obtenu (une vingtaine de passages par an

en moyenne pour la commune). Cependant, se pose la grave question du service, nécessaire aux personnes à mobilité réduite : toutes n'ont pas un voisin disponible et conciliant. En réponse, Le Maire et son Conseil Municipal vont réfléchir à une solution communale, sous conditions, afin de venir en aide à ces personnes.

La collecte du verre restera à la charge du SICTOBA pour 3 années supplémentaires. Rappelons qu'il existe plusieurs points de collectes répartis sur la commune : inutile de faire déborder les colonnes à verre (elles ne supportent pas le poids lors du levage et cela occasionne de nombreux débris sur la chaussée) ou de faire des dépôts au sol (ce qui occasionne un travail supplémentaire à nos agents).

Yannick MARCHAL

RÉFLEXION D'ÉLU

Le souci permanent en tant qu'élu est de trouver des solutions pour limiter l'envolée régulière du coût de la collecte et du traitement de nos déchets tout en limitant la dégradation du service, coût qui se répercute directement sur la facture des ménages. Malheureusement, à chaque fois qu'une solution est apportée, les charges augmentent (carburants, salaires, entretien, ...) et l'Etat impose une taxe progressive très dissuasive afin de nous inciter à réduire considérablement le volume des déchets et à nous obliger à un tri de plus en plus poussé. Les économies ayant des limites, les incivilités récurrentes, un tri mal effectué (par ignorance ou par bêtise) font craindre à une envolée du tarif pour l'avenir faute de conscience collective.

Yannick MARCHAL

INFORMATIONS CONCERNANT LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

C'est la communauté de communes Beaume-Drobie qui a en charge la collecte des déchets ménagers sur notre territoire. On relève toujours des points négatifs sur certains sites importants de collecte : incivilités dans le tri, dépose d'encombrants, bacs qui débordent, ... A tel point que malheureusement, une réflexion est engagée pour les réduire voir les supprimer.

Globalement, le tri sélectif (bacs jaune) et la collecte de cartons (bacs bleu) se développent ; les ordures ménagères (bacs vert) diminuent. Pour cela, en 2024, il y aura augmentation et déploiement de bacs jaune et bleu ; ainsi qu'une diminution des bacs vert.

Il y a parfois, quelques situations sous tension avec encore quelques bacs qui débordent liés à un nombre insuffisant. A ce sujet, une réflexion est engagée pour 2024 afin de déterminer s'il faut augmenter le nombre

de containers et/ou de points de collecte (limités par les dimensions du camion collecteur) ou augmenter le nombre de passages (difficilement applicable en raison du coût énergétique et de la capacité en personnel et véhicules).

Pour 2024 également, la loi va interdire les biodéchets dans les bacs à ordures ménagères. Ils devront être obligatoirement compostés ou donnés aux poules. Pour les résidences individuelles, un simple composteur sur son terrain sera suffisant, mais va se poser le problème des résidences collectives. Une réflexion est également à l'étude sur la faisabilité de composteurs collectifs de quartier (le risque d'incivilités étant un des facteurs limitants majeur).

Yannick MARCHAL

LOI NOTRe - TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT

En décembre 2021 Mme Pouget Tirion nous a détaillé l'esprit de la loi NOTRe nous obligeant en 2026 au transfert de la compétence communale gestion de l'eau et de l'assainissement en faveur des Communauté de Communes (ou d'un syndicat).

Ce qu'il faut retenir, c'est que malgré l'opposition d'un grand nombre de maires ruraux, relayée notamment par les Sénateurs au travers d'amendements qui ont réussi à retarder et assouplir cette obligation, cette compétence sera bien transférée au 1 janvier 2026.

Depuis 2 ans nous préparons ce transfert. L'aspect technique est quasiment bouclé. L'inventaire des ac-

tifs et des passifs est en cours. Il reste une grosse partie, qui va nécessiter l'aide d'un cabinet extérieur, il s'agit de l'aspect juridique. Il va s'étaler sur 2024. En 2025 nous déciderons collectivement de la meilleure option, à savoir : le transfert soit à la CDC, soit à un syndicat existant (SISPEC/SEBA...), soit à un syndicat spécialement créé.

Il est bien évident que la population sera consultée lors des décisions ultimes.

Affaire à suivre.

Thierry BERRES

VOIE DOUCE LABLACHÈRE/JOYEUSE

Où en sommes-nous ?

Bien que ce projet ait pris en peu de retard, il progresse. Les derniers arbitrages techniques ont été pris, les demandes de subventions sont faites.

La convention de maîtrise d'ouvrage entre le CdC Beaume-Drobie et notre commune est signée.

Dernière difficulté, l'acquisition de parcelles de terrain,

car à certains endroits la route manque de largeur.

Les négociations avec les propriétaires sont engagées par Mr le Maire, et nous sommes persuadés, qu'avec de la bonne volonté et le bien commun en ligne de mire,

Nous y arriverons.

Thierry BERRES

POSE DE PHOTOVOLTAIQUES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE

En début d'année, le conseil municipal a voté la pose de panneaux photovoltaïques, d'une puissance de 16kwc en autoconsommation, sur le toit de notre Mairie.

La Société Eco Energie, basée à Rosières, a terminé les travaux au mois de novembre 2023.

Désormais, une partie de l'électricité consommée par la mairie est produite par cette installation.

La production est estimée à 20Mvh/an et va représenter environ 20% de notre besoin, soit une économie de 4000€/an pour cet investissement de 23000€.

Mais au-delà de l'aspect financier, nous contribuons à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et par là même, diminuer notre empreinte carbone.

Thierry BERRES

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Par décision préfectorale du 22 septembre 2022 la commune de Lablachère est exposée au risque incendie des bois et forêts. A ce titre elle doit élaborer un Plan Communal de Sauvegarde dans un délai de deux ans.

Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Les événements affectant la population et susceptibles de déstabiliser nos organisations peuvent avoir des causes très variées : catastrophe majeure, accident "courant" (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau...), phénomènes climatiques, problèmes sanitaires (canicule, méningite, légionelloses...).

Quel que soit le cas, les réponses apportées doivent être rapides et adaptées pour éviter d'être débordé par les conséquences matérielles ou médiatiques et ainsi ne pas basculer dans la crise.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est de se préparer préalablement en se formant, en se do-

tant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face. Le but est de supprimer au mieux les incertitudes, les actions improvisées en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer des problèmes qui ne sont pas habituels.

Vaste travail sur lequel se penche depuis un an six élus du conseil municipal.

Le travail terminé, ce Plan Communal de Sauvegarde sera présenté au conseil municipal puis validé par arrêté. Un Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera adressé à la population dans le même temps.

Le travail est bien avancé et les délais de conception puis de validation du PCS par la Préfecture seront respectés.

**Jean-Pierre LAPORTE - Nicole DJIANN
Daniel MORSELLI - Lysiane FREMON
Jean-Luc SAUTEL - Thierry BERRES**

TÉLÉSERVICE DE DÉCLARATION DES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

La location des meublés de tourisme pour des courtes durées à une clientèle de passage a connu un essor notable et constitue une partie de plus en plus importante de l'offre d'hébergement touristique, notamment par la multiplication des plateformes numériques.

Conformément aux lois n° 2014-366 du 24 mars

2014 et 20 du 7 octobre 2016, la commune de Lablachère a mis en place une procédure de déclaration des locations de meublés de tourisme par le biais d'un téléservice.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette procédure de déclaration l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche a adhéré au service DECLALOC.FR.

Il permet aux hébergeurs de déclarer en ligne via des formulaires Cerfa dématérialisés leurs meublés de tourisme et leurs chambres d'hôtes et aux hébergeurs, collectivités et plateformes de bénéficier d'un téléservice d'enregistrement des locations de courte durée.

Ce qui change pour les hébergements concernés par Déclaloc :

- Le « Cerfa meublés de tourisme » est donc remplacé par la télédéclaration avec la délivrance d'un n° de déclaration à 13 chiffres - Le « Cerfa chambre d'hôtes » est juste dématérialisé pour la déclaration des chambres d'hôtes (pas de délivrance de n° de déclaration à 13 chiffres)

a) Les meublés de tourisme – propriétaire d'une résidence secondaire = Demande de changement d'usage
Télédéclaration n° à 13 chiffres

b) Les meublés de tourisme – propriétaire d'une résidence principale (occupation minimale de 8 mois par le propriétaire) = Télédéclaration n° à 13 chiffres + obligation de décompte de 120 jours par les plateformes numériques

c) Les chambres d'hôtes – propriétaire d'une résidence principale (occupation minimale de 8 mois par le propriétaire) = Déclaration sur Cerfa dématérialisé sans délivrance de n° à 13 chiffres

La loi Elan a exclu « les chambres chez l'habitant » du régime de déclaration et d'enregistrement lorsque ce dernier est applicable. La location d'une simple chambre chez l'habitant, qui ne remplit pas les conditions requises par le code du tourisme pour la chambre d'hôtes (nuitée assortie au minimum de la fourniture de linge de maison et du petit déjeuner), est donc libre.

Que le meublé soit ancien ou nouveau il vous faut donc vous mettre en conformité en déclarant votre meublé sur la plateforme declaloc.fr

<https://ardeche.declaloc.fr/>

DÉCLARATION PRÉALABLE D'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

MEUBLÉS DE TOURISME & CHAMBRES D'HÔTES

Saisissez le **code postal** ou le **nom de la commune** où est situé l'hébergement que vous souhaitez déclarer

Ex : Saint-Étienne-de-Fontbellon ou 07200

VOUS ENVISAGEZ DE LOUER
VOTRE APPARTEMENT OU VOTRE MAISON ?



VOTRE DÉCLARATION
À VOTRE COMMUNE,
EN LIGNE DEPUIS CHEZ VOUS.

EN 5 MINUTES



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LA RÉGIE DE L'EAU, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La régie de l'eau possède 1490 compteurs dont 579 foyers raccordés à l'assainissement collectif. Le service de l'eau a remplacé 85 compteurs dans le cadre de la campagne de renouvellement, et installé 34 nouveaux compteurs suite à de nouvelles constructions.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau potable, 1km 600 de conduites en fonte datant pour la plupart de 1936 a été remplacé : route de Planzolles, chemin de l'Estrade, chemin Roudil et au chemin de Gourgeyrol.



Au chemin de Gourgeyrol :
pose de canalisations d'eau et d'assainissement.
Ces travaux ont été effectués par Laurent, Sylvain, agents de la régie de l'eau aidés d'Anthony

CHEMIN DE BRUJAS

Des travaux de renouvellement du réseau d'adduction eau potable (AEP) et réalisation d'un réseau d'assainissement ont été effectués.

La mairie de Lablachère assure la compétence assainissement eaux usées en régie.

Création d'un réseau d'assainissement eaux usées sur le chemin de Brujas du Péage à la Croisette, et sous le chemin de Chalencon jusqu'au croisement du Chemin de Nadal, sur un linéaire total de 1190ml.

Il fait suite à des alertes du service du SPANC, de la communauté de communes Beaume Drobie, sur la pollution liée à l'assainissement non collectif au quartier Jacone, avec les risques sur la santé publique.

Ces travaux de grandes envergures ont fait l'objet d'une réunion publique en date du 26 octobre, animée par le bureau d'étude ZAMO et l'entreprise FAURIE et en présence de l'adjointe à l'eau et de M. Le Maire.



Rupture de canalisation au chemin de Drôme la Romaine :

Dès que nous prenons connaissance d'une rupture de canalisation, les agents du service de l'eau interviennent dans les plus brefs délais.

COMPTEURS DE SECTORISATION

A la demande de l'Agence de l'Eau, cinq compteurs de sectorisations seront installés sur le réseau bas service, afin de faciliter la recherche de fuites et quantifier plus précisément les volumes perdus.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise BOYER TP et la maîtrise d'œuvre par le Bureau d'études NALDEO. Les photos ci-dessous montrent les emplacements des compteurs de sectorisation.

Route de Joyeuse



Rue Charles Tourrel



Rue de la République



Rue Joseph Blanc



Sentier des Vignerons



URBANISME

Le service urbanisme d'une commune est chargé de vérifier la conformité de vos projets, de vos travaux par rapport à la réglementation. Quels qu'ils soient, il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sous l'une des formes ci-après :

- certificat d'urbanisme (CU),
- permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir (PC),
- ou déclaration préalable de travaux (DP).

Certificat d'urbanisme (CU)

Le CU est un document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain et qui vous permet de savoir si votre projet est réalisable. **Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme.** Avant d'acquérir un terrain à bâtir ou de construire une maison, il est conseillé de demander ce document à la mairie.

Permis de construire (PC)

C'est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir avant de construire un bâtiment ou d'entreprendre certains aménagements sur une construction existante.

Déclaration préalable de travaux (DP)

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme **obligatoire** à la réalisation de travaux pour lesquels il n'y a pas à demander un permis de construire, comme entre autres : agrandissement et surélévation d'une maison individuelle, transformation d'un garage en chambre, modification de la toiture ou des ouvertures, construction d'une terrasse, etc.

Lors du dépôt de votre dossier et afin qu'aucun retard ne soit apporté à son instruction, vérifiez bien que tous les documents demandés à annexer le soient bien (photos, plan de masse, descriptif, etc.).

Vous pourrez trouver toute précision à l'égard des documents précités sur le site :

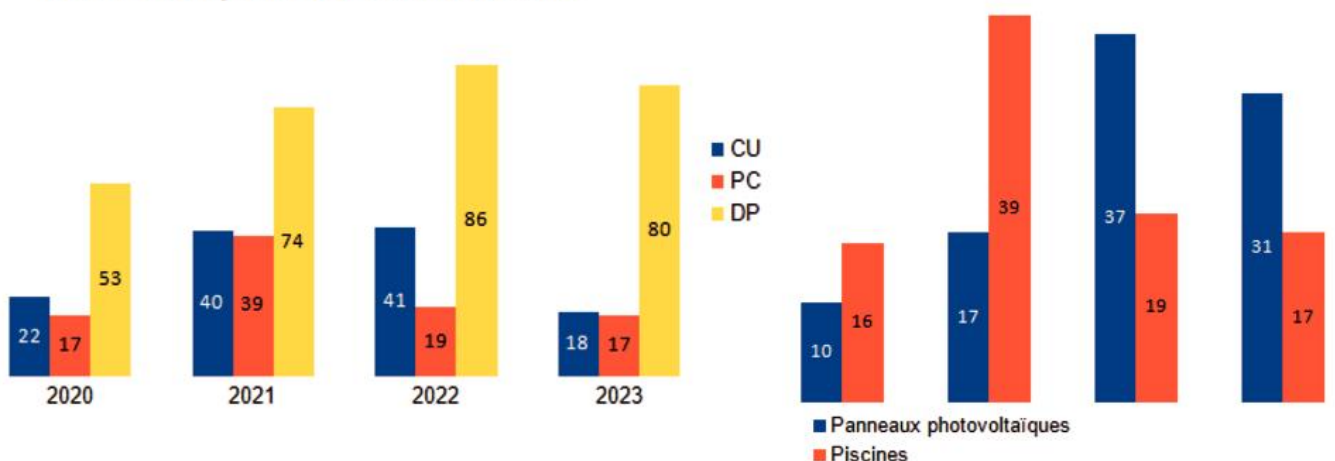
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Avant le dépôt de votre permis de construire ou de votre déclaration préalable de travaux, il est recommandé de s'informer des préconisations du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** disponibles sur le site de la Communauté de Communes Beaume Drobie, à l'adresse :

www.pays-beaumedrobie.com/vivre-habiter/urbanisme/plui

Pour les amateurs de chiffres, quelques-uns extraits des dossiers d'urbanisme instruits ces dernières années à Lablachère :

Données du 1er janvier 2020 au 31 octobre 2023



Daniel MORSELLI

VOIRIE

Si l'on assemblait bout à bout toutes les routes communales classées qui constituent le réseau routier de Lablachère cela équivaldrait quasiment à la distance Lablachère-Alès, soit près de 50 km ! Autant dire que leur entretien est un enjeu d'importance : veiller à leur bonne qualité garantit la sécurité routière de nos administrés et rend le service qu'ils en attendent.

Outre la maintenance courante des voies classées (bouchage de nids de poule notamment) dont sont chargés les agents du service « Voiries et Espaces Verts », une Commission « Voiries » inventorie chaque début d'année en liaison avec le technicien du Service d'Assistance des Routes du Département, celles identifiées comme étant structurellement les plus détériorées. De multiples raisons factorielles entraînent leur déprédation : variations climatiques, thermiques, action des eaux pluviales, trafic, usure du temps qui passe, etc.

Face à l'importance de la tâche, le budget communal alloué pour ce type de travaux nous impose des choix drastiques. En 2023, il s'élevait à 250 000 € HT. Malgré tout et en dépit de la hausse non négligeable du coût des matériaux de revêtement de chaussées (bitume, graviers, etc.), nous avons pu faire exécuter la réfection des chemins de Chimarre, du Mas de Beaulieu, de l'Estrade (après les travaux de rénovation du réseau d'eau potable) et de l'impasse des Plots. Se sont ajoutés l'amorce du chemin de Rieublanquet, au niveau de l'entrée du centre de secours et la réhabilitation du croisement des chemins de Gourgueyrol et de Rieublanquet.

Au printemps 2024, la commission « Voiries » se réunira à nouveau pour recenser les voies communales qui nécessitent une intervention. Entre autres, sont d'ores et déjà pointés :

- le chemin de Brujas, lorsque les travaux de changement des conduites eau potable et l'extension de l'assainissement collectif seront terminés,
- le chemin de Boissin,
- la continuité partielle du chemin de Rieublanquet à partir du centre de secours.

La sécurisation de l'axe départemental de la traversée de Notre Dame était attendue impatiemment, notamment par ses riverains. Deux plateaux ralentisseurs ont été réalisés par les services du Département en novembre dernier. Le parachèvement de cette opération s'est concrétisé avec la pose de radars informatifs de vitesse en amont et en aval de la localité, de panneaux de signalisation et du traçage au sol de trois passages piétons.

D'autre part, grâce à l'action de Anthony, Jolan, Sead et Serge (agents du service technique « Voiries et Espaces Verts de la Commune »), des allées piétonnières seront prochainement tracées le long de la rue Joseph Blanc et de la rue Charles Turrel. Qu'ils en soient, par avance, chaleureusement remerciés. Ces aménagements, souhaités par nombre d'entre vous, permettront de cheminer sereinement à l'approche par exemple soit de l'école primaire soit de l'enseigne commerciale Netto. Lorsque vous circulerez en voiture à proximité de ces chantiers éphémères, soyez prudents. Merci d'en respecter la signalisation temporaire afin de permettre à nos équipes de travailler en toute sécurité.

Qu'en est-il de l'optimisation du parking du Camsci (route de Planzolles) ?

Cette opération est toujours d'actualité. Les études topographiques ont été réalisées et des subventions sollicitées. Mise en œuvre des travaux prévue en 2024.

Daniel MORSELLI

FINANCES DE LA COMMUNE

Le bulletin municipal N°13 consacré aux finances 2022 a été diffusé en boîtes aux lettres, sur les panneaux d'informations municipales et consultable sur le site de la commune : www.lablachere.fr

Le bilan 2022 a présenté un résultat satisfaisant avec un excédent de 357 151€, signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.

Ces excédents sont destinés aux futurs investissements.

RÉTROSPECTIVE ET SYNTHÈSE DES COMPTES FINANCIERS 2022

Dans le cadre des nouvelles compétences des zones d'activités des communautés de communes, la municipalité a procédé à la vente de terrains situés sur la zone d'activité du Varlet au profit de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie.

Les charges de fonctionnement de 2022 ont augmenté de 5.3%, ce qui est peu malgré l'inflation des prix que la commune subit au même titre que les ménages.

Les charges du personnel, restent stables, l'évolution est due à la revalorisation du point d'indice et de la réforme des grilles indiciaires notifiées par l'état.

Les charges financières sont en diminution de 8% et un emprunt souscrit pour l'aménagement d'un logement communal est intégralement remboursé cette année.

La commune conserve et augmente ses marges de manœuvre en matière de capacité d'autofinancement, la capacité de désendettement se situe à 4.56 années contre 6.46 années en 2021.

LES TAXES

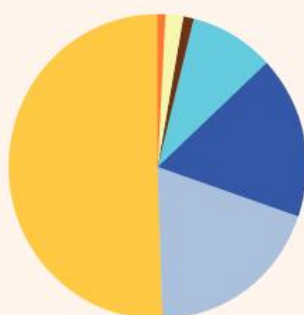
Cette année, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux. Les élus ont souhaité limiter la pression fiscale. Le niveau d'inflation et le relèvement des bases par l'état entraîne automatiquement les bases à la hausse de +3.40% et +7.1% pour 2023.

	2021	2022	2023
Taxe foncière bâti	28,52%	29,38%	29,38%
Taxe foncière non bâti	70,61%	72,73%	72,73%
Taxe habitation secondaire			8,18%

A l'heure où nous imprimons ce bulletin l'année comptable 2023 n'est pas terminée.

Comme dans notre précédent bulletin annuel, nous vous présentons une situation intermédiaire des dépenses et recettes d'investissement déjà réalisées au 31 octobre 2023.

La municipalité s'emploie à maintenir la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de notre cadre de vie et cela malgré la conjoncture économique actuelle.



SITUATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS AU 31 OCTOBRE 2023 387 465€

- Voiries 50%
- Reliures registres 1%
- Matériel 2%
- Ecole Publique 1%
- Remboursement Emprunt 9%
- Bâtiment communaux 17%
- Contribution nouvelle caserne 19%

Quelques infos sur les investissements inscrits au budget 2023, le projet du remplacement de la pelouse du stade de la Raze sera reporté, cette opération est en attente de subventions.

La création du pumtrack débutera sur 2024, notification reçue de l'ANS (Agence nationale du sport) d'une aide financière de 50 000€.

Le projet avec le SDE07 (syndicat départemental des énergies de l'Ardèche) pour les économies d'énergie de l'éclairage public a pris du retard, de nombreuses communes impactées par les augmentations ont sollicité au même titre que notre commune le SDE07. Ces travaux sont reportés sur l'année 2024.

VOIRIES : 190 307€

La réfection des voiries se poursuit ; chaque année les opérations de voiries représentent un investissement financier important. Une priorité : préserver la sécurité des usagers.

La réfection du chemin de la Brise et l'accès principal de la caserne des pompiers au chemin du Rieublanquet sont terminés.

Réfection du chemin de Chimarre (de la route de Planzolles au lieu-dit Picarde), chemin du Mas de Beaulieu, (du chemin de Girard au lieu-dit Sebet-Haut)

L'impasse des Plots a été créé, cette nouvelle voie dessert 5 logements, le funérarium et la sortie secondaire de la caserne des pompiers.

Les travaux de rénovation des conduites d'eau au chemin de l'Estrade sont terminés et ce qui a permis la réfection de la voirie.

Réfections en cours : la sécurisation de la traversée de Notre Dame ainsi que d'autres chemins d'ici la fin de l'année.

CASERNE DES POMPIERS : 72 688€

Versement de la contribution de la commune à la construction de la nouvelle caserne des pompiers.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET PUBLICS : 35 574€

Eglise Saint Julien, un diagnostic géotechnique a été réalisé afin de constater les désordres du sol, en attente d'une étude des préconisations.

Basilique, peinture de la statue ainsi que la rampe de la coursive. Installation du parafoudre.

MATÉRIEL ET MOBILIERS : 5 816€

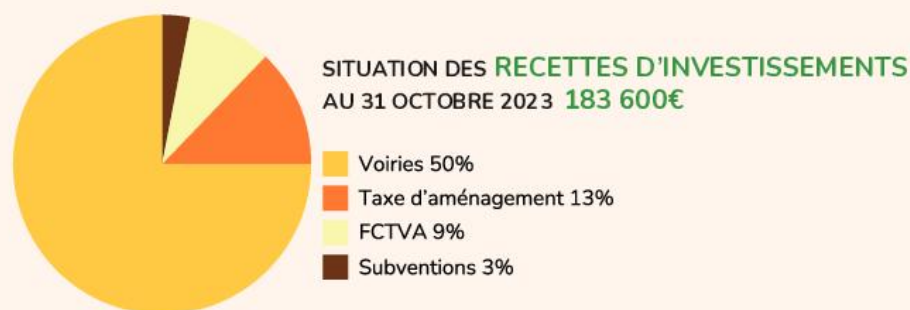
Divers matériels, vidéoprojecteur, taille haie, tronçonneuse, plaque vibrante...

ÉCOLE PUBLIQUE : 4 216€

Mobilier pour la salle de la cantine et PC portable pour le service du périscolaire.

RELIURE DES REGISTRES : 3 600€

Chaque année nous prévoyons un budget pour la préservation de nos registres. Cette année trois registres ont été restaurés : registre de naissance 1853/1863, registre de mariage 1853/1863 et registre de décès 1853/1863.



SUBVENTIONS : 15 024€

Nous avons perçu le solde de la dotation d'Etat des Territoires Ruraux (DETR) sur l'opération de « mise en sécurité de la Basilique »

Coût de l'opération : 79 990€ HT subventionné par la DETR à hauteur de 26 268€ et par la commune à hauteur de 52 721€ HT. Cette opération a débuté en 2020 et terminée en 2023

Acompte perçu de la Région AURA sur l'opération « coup de pouce pierre sèche » concernant la rénovation de la calade de l'Eglise Saint Julien.

FCTVA, remboursement de la TVA sur les investissements de l'année N-1

Les taxes d'aménagements sont employées principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements.

Martine CARRIER

LA RÉGIE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

La régie de l'eau assure le suivi et l'entretien des installations, elle a recours à des prestataires de service pour les travaux de grande envergure. Le service finance ses dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Depuis le 1er janvier 2022, la commune procède elle-même au recouvrement des factures de nos usagers. Les factures d'eau ou assainissement sont payables en mairie, avec la possibilité de régler en numéraire, carte bleue, chèque ou par virement bancaire.

Evolution de la facturation de l'eau. Deux factures sont adressées à nos usagers, cette année la facture du 1er semestre comprend l'abonnement et une estimation de la consommation basée sur l'année antérieure. En fin d'année nos usagers recevront la facture de régularisation de leur consommation.

SON OBJECTIF RÉPONDRE À UN SERVICE DE PROXIMITÉ

OPÉRATION EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaque année, la commune investit pour améliorer son réseau.

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau sous le chemin de l'Estrade, ont débuté en 2022 et se sont terminés en juin 2023

Coût financier des travaux et des frais annexes : 245 500€ HT

Cette opération a été subventionnée par l'Etat et l'Agence de l'Eau à hauteur 194 766€ et par le budget de l'eau

A la demande de l'Agence de l'Eau, cinq compteurs de sectorisations seront installés sur le réseau bas service, afin de faciliter la recherche de fuites et quantifier plus précisément les volumes perdus.

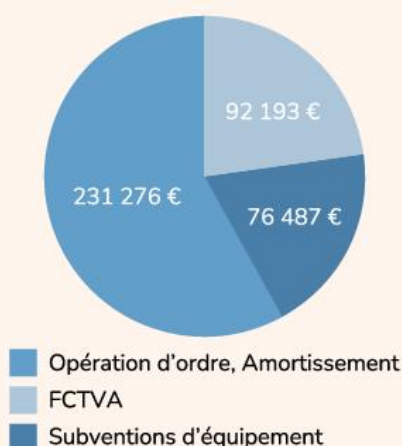
Les devis des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élèvent à 35 250€ HT

Les travaux débiteront mi-novembre

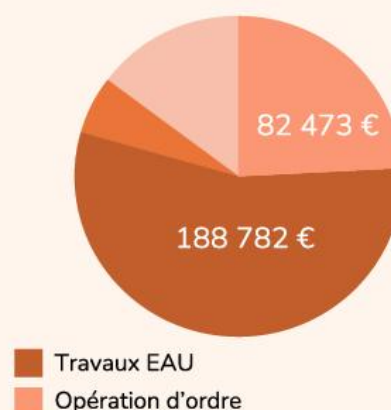
Chemin de BRUJAS : travaux de renouvellement du réseau d'adduction eau potable (AEP) et réalisation d'un réseau d'assainissement au lieu-dit la Jacone. Devis travaux, maîtrise d'œuvre et frais annexes : 640 000€ HT

Les travaux débiteront mi- novembre 2023

SITUATION DES
RECETTES D'INVESTISSEMENTS
AU 31 OCTOBRE 2023



SITUATION DES
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS
AU 31 OCTOBRE 2023



Martine CARRIER



**l'épicerie des
4 routes**
Chez Milka



09 55 24 76 20



**Charpente Traditionnelle
Maison Ossature Bois
Extensions & Surelevations
Couverture
Escalier à Façon
Menuiserie**

"Le Serre du Varlet" - 06 98 01 73 37
contact@ericdurand.fr
<http://ericdurand.wixsite.com/eric-durand-sasu>



Cyril MOUTET ☎ 06 30 44 05 25

Loïc Teyssier ☎ 07 88 81 35 44

TÉLÉPHONE FIXE ☎ 09 55 69 67 25

moutet.teyssier.tp@free.fr

MOUTET TEYSSIER Travaux Publics

📍 407 chemin des Blachettes, Quartier Sarremejeanne
07230 **PAYZAC**

- Assainissement individuel
- V.R.D. (Voirie. Réseaux. Divers.)
- Travaux de terrassements divers
- Système de récupération d'eau de pluie
- Aménagements extérieurs
- Chantier à accès réduit

CAVE DE *Lablachère*
— DEPUIS 1928 —

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au Samedi :

8h30 - 12h
& 14h - 18h45

Dimanche et jours Fériés :

8h45 - 12h15



Tél. 04 75 36 65 37
email : cave.lablachere@wanadoo.fr
www.cave-lablachere.fr

CARROSSERIE DU VARLET

205 Chemin de la farigoule, 07230 LABLACHERE

☎ 04 75 39 61 56 📧 carrosserie-du-varlet@orange.fr



AGREMENTS ASSURANCES

PRET DE VEHICULES

Carrosserie et mécanique toutes marques,
pare-brise, rénovation phare...

Nous vous accueillons du lundi au jeudi aux horaires
suivantes :

Matin : 8h – 12h

Après-midi : 13h – 17h

Et le vendredi : 8h-12h et 13h-16h

**S.A.R.L. ROSIÈRES
MACHINES AGRICOLES**

CENTRE COMMERCIAL

07260 ROSIÈRES

Vente Neuf & Occasion - Réparations



Lamborghini
TRATTORI



YANMAR

BERTHOUD

Mobil

04 75 39 52 41

rosieresma@orange.fr

PROXIMITÉ

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de Lablachère est désuet et sa conception ne permet pas d'envisager en l'état des économies d'énergie ou respect de l'environnement.

Par délibération en date du 11 avril 2022 le conseil municipal a sollicité le Syndicat Départemental des Energies en Ardèche (SDE07) de remplacer les luminaires actuels par un système plus actuel plus performant. Celui-ci permettra non seulement de réaliser des économies importantes mais aussi de moduler ou d'adapter plus intelligemment l'éclairage dans l'espace public. Cette démarche aura également pour effet de protéger notre biodiversité.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 156 100€ HT pour 155 luminaires équipés de LED (financé à 50% par le SDE07) auquel il convient d'ajouter 2,5% de frais de maîtrise d'ouvrage soit : 3 902.5€.

Le coût restant à la charge de la commune s'élèverait à 78 050€ qui seront étalés sur 5 ans.

- Économie sur la puissance installée : 12.4 kW/h (diminution 65 %)
- Économie sur la puissance consommée : 53 600 kW/h
- Économie théorique de la maintenance : 1 085 €/an

La liste des communes candidates au renouvellement de leur éclairage est longue. La commune de Lablachère attend impatiemment la décision du SDE07 de programmer les travaux sur son territoire.

Jean-Pierre LAPORTE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement pour la commune de Lablachère commence le 18 janvier 2024.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'INSEE l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Roger HALEGOUET

PARKINGS

Comme certain d'entre vous l'on peut-être remarqué, nous avons pérennisé la lisibilité des places de stationnement, ce qui fait suite aux expérimentations que nous avons effectuées en 2022.

Nous avons installé des panneaux plus visuels pour indiquer les différents parking de notre commune. Sur les trois principaux (Camsci, Ecole, Maison de l'enfance), nous avons également installé un plan du village qui matérialise tous les parkings existants.

Cette année nous avons constaté un remplissage supérieur aux autres années du stationnement à la Maison de l'Enfance, ce qui était un des objectifs recherché.

Bien sûr, rien n'est figé et l'amélioration est toujours possible,

Vos suggestions sont les bienvenues.

Thierry BERRES



le Moulin d'Auzon



**Pain • Pâtisserie
Viennoiserie • Snacking
Produits régionaux
Café**



Ouvert de 6h30 à 13h30 et de 16h à 19h
Fermé dimanche après-midi et *mardi*

 **04 75 89 34 66**

305 route de Planzolles • LABLACHÈRE



GROUPE BRAJA LAUPIE TP

**SPÉCIALISTE DES MÉTIERS DE LA ROUTE
DEPUIS PLUS DE 50 ANS**

**951 route de Bessèges - Clairac
30410 MEYRANNES**

 **04.66.24.05.35 -  contact@laupie.fr**

OÙ EN EST-ON DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Depuis plus d'un an maintenant, la fibre optique est disponible sur notre commune grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique et à l'engagement des collectivités : les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les intercommunalités du territoire, notamment la Communauté de communes du Pays de Beaume Drobie, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe.

Le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) déploie la fibre par « poches » d'environ 2000 foyers dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut donc être concernée par plusieurs poches de déploiement. C'est notamment le cas pour la commune de Lablachère.

Sur le premier secteur déployé, environ 560 foyers premiers foyers étaient éligibles à la fibre optique. En effet, à l'ouverture commerciale d'un secteur, tous les foyers ne sont pas éligibles à la fibre car des travaux reste à réaliser.

Ils concernaient d'une part, des travaux dit de « complétude » à réaliser par ADN. Ces travaux n'ont pas pu être fait pendant le déploiement initial pour plusieurs raisons : l'attente d'autorisation de travaux de la part de réseaux tiers mais aussi du fait de blocages de conventions.

D'autre part, ADN a confié à ADTIM FTTH, les travaux pour le raccordement des immeubles, des lotisse-

ments privés et de certains logements pour lesquels la fibre doit passer en façade. Ces travaux nécessitent la signature d'une convention entre ADTIM FTTH et le syndic de copropriété ou le(s) propriétaire(s) concerné(s) et sont réalisés par ADTIM FTTH après l'ouverture commerciale d'un secteur. Sur la commune de Lablachère, cela concernait 260 foyers environ.

Le déploiement a été long sur notre commune mais ADN vient de lancer auprès d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau fibre, l'intégration de la majorité des prises restant à déployer dans les bases d'éligibilité. Plus de 1500 foyers sont désormais éligibles à la fibre sur ce premier secteur.

Les foyers concernés peuvent dès à présent se rapprocher d'un des 10 opérateurs disponibles sur le réseau public ADN, afin de souscrire une offre fibre. Les derniers blocages sont en cours de résolution pour une centaine de prises restantes et une éligibilité en 2024.

En parallèle, le second secteur déployé avec la commune de Joyeuse a été ouvert commercialement en septembre. Une vingtaine de foyers supplémentaires ont été rendus éligibles. Une trentaine de foyers reste encore à déployer. Ils seront rendus éligibles sur 2024. Enfin, sur le dernier secteur, déployé avec la commune de Planzolles, et qui concerne une vingtaine de foyers sur Lablachère, les études se poursuivent.



COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur le site Internet Ardèche Drôme Numérique -rubrique A quand la fibre chez moi ? à l'adresse :

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Le résultat s'affiche :

- Le raccordement est possible, alors à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous.

- Le raccordement est à venir ou les travaux sont toujours en cours : un peu de patience ! Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité pour être informé par mail lorsque le raccordement sera possible.

- Le raccordement est non possible car ADN n'a

pas trouvé votre adresse dans sa base de données. Pas d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition en joignant un certificat d'adressage (à demander à la mairie).

LE RACCORDEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.

Pour toutes questions, contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local – du lundi au vendredi 8h-20h) - ou rendez-vous sur la Foire Aux Questions d'ADN :

www.ardechedromenumerique.fr/faq

Martine CARRIER

Location de box et garde meubles à Lablachère

L'espace dont
vous avez besoin,
quand vous
en avez besoin



Ardéca Print

 De 9m³ à 33m³  Accès 7j/7

 Containers neufs et étanches
 Sans engagement  Professionnels et Particuliers

Zone du Serre de varlet
07230 Lablachère

06 50 55 42 21
stockageduvarlet@yahoo.fr



L'entreprise Faurie est spécialisée dans les métiers liés à l'eau : adduction d'eau potable, assainissement, eaux pluviales, irrigation et génie civil.

Elle exerce également son métier dans les terrassements et les réseaux secs.

FAURIE SAS
(Groupe Viviany)

Siège social

158 route de Lachapelle
07200 ST SERNIN

Tél : 04 75 35 82 40 - siege@faurie-sas.fr

Centre de Travaux de Saint-Agrève

10 rue du Stade - B.P. 7
07320 SAINT-AGREVE

Tél : 04 75 30 15 55 - st.agreve@faurie-sas.fr



Nous sommes à votre service
depuis 1 an déjà à Lablachère

POMPES FUNÈBRES LAGANIER



Salle de Cérémonie - Vente d'articles funéraires

ATELIER DE MARBRERIE



- Création et pose de monuments
- Gravures personnalisées

Taxis - VSL - Ambulances

275 Impasse Les Plots
LABLACHÈRE - 04 75 37 31 11

INAUGURATION DE LA CASERNE DES POMPIERS

Le centre de secours Sud Cévennes à Lablachère a été inauguré le 24 juin 2023 en présence des responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ardèche, des parlementaires, des représentants de l'Etat et de nombreux élus locaux.

La première pierre de cet édifice de 1 095m² sur un terrain de 6 235m² avait été posée le 12 décembre 2021. Le centre de secours Sud Cévennes regroupe aujourd'hui les effectifs des anciennes casernes de Joyeuse et Lablachère. Il est adapté pour recevoir 55 sapeurs-pompiers dont 6 professionnels, 10 personnels féminins et 12 véhicules. Ils interviennent sur un vaste secteur composé des territoires de 23 communes. Les outils mis à leur disposition amélioreront bien entendu la gestion des événements auxquels ils sont confrontés mais aussi leur bien-être, c'est également très important.

Ces défenseurs de nos biens et de nos vies, professionnels ou en marge de leur profession, de leurs études, de leur vie de famille ont mis leur disponibilité, leur compétence et leur courage au service de leurs concitoyens. Au-delà de notre fierté nous voulons leur témoigner notre respect pour ce qu'ils font et pour ce qu'ils sont.

Lablachère est heureuse et fière d'accueillir sur son territoire le centre de secours de Sud Cévennes et je ne doute pas que ce sentiment est partagé par l'ensemble des communes sur lesquelles nos sapeurs-pompiers exercent leurs compétences.

Jean-Pierre LAPORTE



VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE DE LARGENTIÈRE LE 14 SEPTEMBRE 2023

Madame Patricia VALMA Sous-préfète récemment nommée à Largentière a rendu visite aux élus de Lablachère le 14 septembre 2023.

Divers sujets ont été abordés tels les problèmes de ressource en eau, les normes et les formalités administratives de plus en plus contraignantes, la condition professionnelle des fonctionnaires territoriaux, l'état d'esprit des élus et les difficultés qu'ils rencontrent, les dotations et les aides financières de l'Etat, la transition énergétique et les zones d'accélération énergétique et enfin le nouveau programme Villages d'Avenir.

Après un tour d'horizon des chantiers de la commune : travaux d'eau potable et assainissement quartier du

Brujas et de la Jacone, le renouvellement de la pelouse du stade de la Raze, le projet de construction de la salle multigénérationnelle, Madame la Sous-préfète a invité les élus à ne pas hésiter à la solliciter en cas de besoin.

Un dialogue intéressant avec ce représentant de l'Etat qui malheureusement ne sera resté que quatre mois à son poste étant appelé à des responsabilités plus importantes à Paris.

Les élus de Lablachère lui souhaitent une très belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

A ce jour, son remplaçant n'a pas encore été nommé.

Jean-Pierre LAPORTE



LABLACHÈRE AU SEIN DE LA CDC BEAUME-DROBIE

Au début de notre mandat, la commune de Lablachère était représentée à l'exécutif de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie (CdC) par un élu de l'opposition. Décision politique que la majorité n'a pas acceptée à juste titre. Elle a entraîné immédiatement des relations difficiles entre la municipalité et la CdC.

Cette situation conflictuelle ne menait à rien et ne pouvait que nuire aux intérêts de la commune et de la CdC. Après plusieurs mois de discussion entre le Maire et le Président de la CdC la nomination d'un membre élu de la majorité, légitimement représentatif de la politique municipale, a été effective au sein de l'exécutif de la CdC. Cette décision entérinée par le conseil communautaire a permis d'assainir la situation et permettre enfin une collaboration ouverte et essentielle pour le bien des intérêts de l'ensemble des collectivités.

Depuis mon entrée au titre de délégué communautaire chargé de la mobilité, force est de constater que les relations se sont très nettement améliorées. Au-delà de mon engagement dans de nombreuses commissions, je reste le trait d'union entre les deux institutions.

Pourquoi cet article ? A la demande de monsieur le Maire afin d'expliquer la genèse de ce différend puis démontrer que les antagonismes peuvent être écartés avec un peu de concertation et beaucoup de volonté de servir au mieux le service public.

Aujourd'hui, chaque fois que nous le pouvons, nous mettons nos compétences en commun et travaillons ensemble.

Diplomatie, confiance, dialogue. Ce n'est pas toujours facile mais je m'attache jour après jour à accomplir la mission qui m'a été confiée.

Thierry BERRES

VISITE DE NOTRE DÉPUTÉ FABRICE BRUN LE 15 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Député et Conseiller Régional Fabrice BRUN a rendu visite aux élus de la commune le 15 septembre 2023.

A l'occasion de cette visite, plusieurs thèmes d'actualité locale ont été abordés notamment le financement par la Région de la nouvelle pelouse du stade de la Raze. De nombreuses communes s'étaient déjà positionnées sur ce type de travaux saturant la ligne budgétaire allouée à cette prestation. Aussi le projet de Lablachère est reporté au printemps 2024 mais sera traité avec la plus grande attention. En ce qui concerne l'aménagement du bourg centre, une aide de 40% a été accordée à la commune.

Enfin, la piste de pumptrack sera subventionnée à hauteur de 30 000€ par la Région.

Le député a ensuite abordé des sujets d'ordre plus général mais aux enjeux cruciaux telle la transition énergétique, les bouleversements climatiques, les ressources en eau et les moyens de la préserver, le transfert en 2026 de l'eau et de l'assainissement et



enfin son action de tous les jours à l'hémicycle et sur le terrain.

Cette visite a été l'occasion d'un moment d'échanges sincères et fructueux avec les élus présents.

Jean-Pierre LAPORTE

TRIBUNE LIBRE RESERVÉE À L'OPPOSITION

Aucun texte ne nous à été communiqué

BIODIVERSITÉ

LA BIODIVERSITÉ SUR LES GRAS DE LABLACHÈRE

Les « Gras » sont bien connus en sud-Ardèche. Ces plateaux sont des milieux originaux dans leur zone géographique, bien différents des garrigues languedociennes ou provençales. Leur nom même est propre à l'Ardèche et au nord du Gard. GRAS vient d'une très ancienne racine qui signifie « rocher » et qui a donné la Crau, garrigue, karst, kermès Et de fait les Gras sont le royaume du rocher qui affleure et a été stocké dans des murs ou des clapas pour laisser place à des zones cultivables.

Les plateaux des Gras accueillent une mosaïque paysagère typiquement méditerranéenne, avec ses dalles rocheuses dénudées, ses pelouses et ses garrigues, localement ponctués d'arbustes tels que le Buis et le Cade. Plusieurs espèces végétales comme les gagées, de petites plantes bulbeuses dont la reproduction et la dissémination, qui est assurée essentiellement par voie végétative est très lente, témoignent de la présence très ancienne de ces milieux ouverts, peut-être même depuis l'arrivée des premiers hommes et de ses troupeaux qui ont façonné le paysage.

Malheureusement, ceux-ci sont en partie laissés en friche et se referment par développement de la strate ligneuse (buis, prunelliers, ronces, genêts scorpiens...), au détriment de la strate herbacée la plus riche du point de vue floristique. Le soutien d'un pastoralisme très extensif est indispensable au maintien de ces milieux comme les pelouses sèches.

Ces milieux ouverts sont devenus rares en Europe et sont très intéressants pour leur flore et leur faune spécialisées. Le maintien de quelques activités agricoles

leur convient très bien et notamment le pâturage.

Outre des plantes rares, ils abritent de nombreuses espèces d'insectes, certains très originaux comme la Magicienne dentelée et de très nombreux papillons. Des passereaux comme des fauvettes variées et des pies-grièches sont typiques et valent à ces Gras un classement en Natura 2000.

Les points d'eau, naturels ou aménagés sont précieux pour tous les habitants des Gras qui peuvent s'y reproduire (batraciens, insectes comme libellules) ou s'y abreuver.

Enfin ils constituent des terrains de chasse pour l'Aigle de Bonelli et les chauves-souris.

Cette biodiversité est de plus en plus menacée par une urbanisation pavillonnaire irrationnelle dans ces milieux secs ; par certaines pratiques de loisirs motorisés ; par les pollutions diverses, de l'air à l'eau. Récemment ils sont en outre menacés par de trop nombreux projets de parcs photovoltaïques. En effet il serait moins cher d'équiper en panneaux des espaces naturels que des toitures ou des ombrières...

N'oublions pas le piégeage non sélectif d'insectes par des collectionneurs peu scrupuleux, notamment pour capturer la Cétoine bleue (*Protaetia mirifica*), se faisant malheureusement au détriment de nombreuses autres espèces d'insectes.

Sans sérieuse protection et réhabilitation nos Gras ne seront bientôt plus que des espaces désolés.

Yannick MARCHAL



Le Cav' yo

Caviste

06.35.49.31.75 - 04.69.22.19.21
contact@lecavyo-ardeche.fr

AQUADUCTION

LES TECHNIQUES DE L'EAU

OUVERT
Lundi au Vendredi
7h30-12h00
13h30-18h00

contact@aquadduction.com
04 66 86 01 39
108 rue Denis Papin - 30100 ALES

Vente et Réparation de Pompes - Arrosage - Travaux publics
Traitement des eaux - Traitements & Accessoires piscine

- MAÇONNERIE
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- TERRASSEMENT
- TRAVAIL DE LA PIERRE

07 230 LABLACHÈRE

cedric.roche07@hotmail.com



06 38 81 94 69

ENT.

Roche Cédric

LARGIER TECHNOLOGIE

Chauffage - Climatisation - Plomberie
Maintenance et Installation



04 75 37 42 29

www.largier-technologie.fr

7, rue du Voltour - VALS-LES-BAINS



VIDANGE BONNAURE

- Vidange fosses septique
- Inspection caméra
- Location Bennes
- Location WC chimiques

1210 Chemin du
mas de Beaulieu
07230 LABLACHERIE

06.74.75.75.13
04.75.36.56.92

vidange.bonnaure@gmail.com

jardinerielapoteefleurie.fr

JARDINERIE La Potée Fleurie

07200 Lachapelle sous Aubenas
Tél. 04 75 93 11 47 > Fax 04 75 93 11 59
lapoteefleurie@wanadoo.fr

Joël Brun Roland
Producteur Vollailler

Vente de poules pondeuses

64 chemin du Vignal 07230 Lablachère
04 75 36 65 85 - 06 85 20 86 12



Alexandre DE SOUSA

Maçonnerie, travail de la pierre
Aménagement extérieur
Espace vert

06.83.37.57.22

ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION DU COMITÉ D'ANIMATION DE LABLACHÈRE

13 ans que le Comité d'Animation de Lablachère revit grâce à un noyau soudé de quelques bénévoles qui ont su surmonter plusieurs tempêtes.

Le Comité anime le village de Lablachère en commençant par le Carnaval qui demande beaucoup de préparatifs avec des moments conviviaux pour clôturer les soirées de travail.

Nous avons également des soirées contes à thèmes qui d'années en années ont perdu des spectateurs ce qui a entraîné cette année la fin de ces soirées.

Nous organisons une soirée « Années 80 » au printemps qui attire elle aussi malheureusement de moins en moins de participants, est-ce le résultat après Covid ???

La plus grosse manifestation du Comité reste la fête du Village avec le premier jour « Soirée théâtre » et le lendemain concours de pétanque, bal et feux d'artifices offerts par la Mairie. Cette année fut un très grand succès grâce à la participation de nombreuses personnes du village et des villages voisins.

Pour fêter l'arrivée de l'automne, le Comité organise le repas d'automne qui malheureusement n'a pas le même succès que le repas des Vignerons de l'époque pour ceux et celles qui l'ont connu. A voir pour une association avec les Vignerons pour la prochaine édition.

Cette année encore, le Comité va participer au Marché de Noël organisé par l'UACL début décembre.

Depuis quelques années, nous organisons le Réveil-lon de la Saint Sylvestre sur la commune de Planzollès car il manque une salle appropriée sur la commune de Lablachère.

Le Comité d'Animation s'essouffle à la suite du Covid et aux années passées car beaucoup de membres manquent à l'appel chaque année. De moins en moins de bénévoles comme dans beaucoup d'associations. Présentation du bureau :

- Président : Pédro ALVES
- Vice-président : Vitor DE SOUSA
- Trésorier : Christophe DELOUIS
- Vice trésorière : Christine BELLEVILLE
- Secrétaire : Céline DE SOUSA
- Vice-secrétaire : Camille MASSARO

Le mot du Président : Nous sommes GRAND OUVERT à toute personne active et motivée qui voudrait bien nous rejoindre pour animer le village.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos prochaines manifestations pour éviter la fin du Comité.

Le Comité d'Animation

SUCCÈS DU MARCHÉ DE NOËL 2023

L'Union des Artisans et Commerçants a organisé un marché de Noël dimanche 3 décembre 2023 à Lablachère.

Les associations dynamiques de Lablachère se sont jointes spontanément à cette initiative et ont permis ainsi le plein succès de cet événement.

Je tiens à remercier pour leur implication et leur générosité l'UACL, le Comité d'Animation, le Téléthon, le Sou des écoles, le Péage, les Vieux Boulons, Pendehlon, André et Jeannot pour les tours de calèche ou à dos d'ânes, et bien entendu le Père Noël. Sans oublier évidemment celles et ceux qui ont participé au concours de la meilleure pâtisserie ou de la plus belle décoration de Noël.

Les associations de Lablachère restent les forces vives de notre village et à ce titre démontrent une fois de plus à quel point elles sont essentielles.

Encore bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine.

Jean-Pierre LAPORTE



SOCIETE DE RENOVATION ENERGETIQUE VIVARAISE

Poêles et chaudières : Bûches - Granulés - Plaquettes
Chauffe-eau et chauffage solaire

Nouveau showroom !

35 route Nationale 07260 Joyeuse



Contact : 06 26 32 03 90 / bonjour@sorev-plomberie.fr

AGENCES ESTIVAL & SAUTEL

TRANSACTION - LOCATION - GESTION
IMMOBILIER PROFESSIONNEL

04 75 94 93 79 - 04 75 39 92 57

Vous cherchez à vendre, louer, acheter un bien
immobilier ?
Contactez-nous !

estivaletsautel@orpi.com

**2 AGENCES
LES VANS & JOYEUSE**

10 collaborateurs à votre disposition
35 ans d'expertise



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

*Ardèch'o
crèmerie*

Fromages
d'ici et
d'ailleurs

Epicerie Fine

Réalisation de vos plateaux pour toutes
occasions sur commande.

Venez découvrir notre grand choix de
fromage d'ici et d'ailleurs.

Nous favorisons les produits au lait cru
et fermier pour satisfaire vos papilles.

Chèque-cadeau en boutique.

72 route de Joyeuse - 07230 LABLACHÈRE
09.82.24.15.40 - ardecho.cremerie@gmail.com

ADMR ARDÈCHE CÉVENOLE : VOTRE ASSOCIATION DE SERVICES DE PROXIMITÉ À LA PERSONNE



pour tous, toute la vie, partout

L'association Ardèche cévenole propose ses services d'aide à domicile auprès de tous, sur l'ensemble des communes des communautés de communes du Pays-des-Vans-en-Cévennes et de Beaume-Drobie. Chaque jour, nous venons en aide aux personnes âgées, dépendantes de façon temporaire, ou en situation de handicap mais aussi à des familles et des enfants.

L'aide aux seniors. Nos intervenants à domicile sont au service des personnes âgées du territoire pour l'entretien du logement et du linge, la préparation des repas, l'aide au lever et au coucher, à la prise des repas, à la toilette, l'aide pour les courses ou pour les déplacements, la garde à domicile ou la livraison de repas. Notre équipe de bénévoles se déplace à domicile pour l'installation de la téléassistance FILIEN ADMR. Notre association dispose des agréments pour intervenir dans le cadre des plans d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des dispositifs de bien vieillir à domicile et d'aide à la mobilité des caisses de retraite.

L'aide aux personnes en situation de handicap. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne. L'association dispose des agréments pour mettre en œuvre les aides humaines des prestations de compensation du handicap (PCH).

L'aide à la parentalité. Pour les familles confrontées à des changements au sein de leur famille (maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, difficultés dans la relation parents-enfants...) : notre association intervient dans la réalisation des tâches de la vie quotidienne dans le

cadre des aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

La garde d'enfants. Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison dès la sortie de l'école, ou quand ils sont malades... Ce sont les avantages de la garde à domicile.

L'aide aux sorties d'hospitalisation. Après un séjour à l'hôpital, une personne n'est pas nécessairement remise à 100 % et peut avoir besoin d'une aide pour l'entretien de son domicile, pour ses courses ou ses repas, pour s'habiller.... Notre association est prestataire de la plupart des mutuelles offrant ces garanties à leurs adhérents.

Le service confort. Pour les personnes qui préfèrent garder leur temps libre pour les activités de loisirs, pour leur famille, ou pour leur activité professionnelle, il est possible d'opter pour le service ménage-repas-sage de l'ADMR.

Nous mettons gratuitement au service des habitants de notre territoire notre expertise pour la mobilisation des aides des services à la personne.

Pour nous contacter ou nous suivre :

ADMR Ardèche cévenole,
84 place de la république
07230 LABLACHÈRE
Tel 04 75 37 97 34

Le site internet :

www.admr-ardeche.fr

Le compte Facebook :

<https://www.facebook.com/ADMRARDECHE>

Le compte YouTube :

<https://www.youtube.com/@federationadmrde-lardeche8631>

Pour plus d'information, n'hésitez pas à envoyer un email à :

ardeche.cevenole@fede07.admr.org

Le magasin Champs Libres

51 chemin de la brise-notre-dame

Magasin de productrices et
producteurs
OUVERT TOUS LES JOURS
(sauf le dimanche)
de 9h à 19h



Servi par les producteurs directement
au consommateur
champslibres07230@gmail.com
04 75 35 89 59



Géomètres experts
Bureau d'études
Maîtrise d'œuvre
Environnement
Urbanisme

GEO-SIAPP

Vallon pont d'arc

3 Rue Lorion Blachère - 07150

Vallon Pont d'arc

Tél : 04 75 88 42 30

Mail : vallon@geo-siapp.com

www.geo-siapp.com

ENTREPRISE AYGLON

La chaleur authentique, installée avec expertise.

L'entreprise Ayglon réalise tous vos travaux
d'installation de poeles à bois.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite
dans le magasin Ayglon à Laurac
pour plus de renseignements.



Ardesca Print



885 Route d'Aubenas - 07110 Laurac en Vivarais
04 75 36 81 01 - magasinayglon07@gmail.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SARL
EMF FAYOLLE



06 11 09 34 43 - 04 75 39 51 89

195 CHEMIN DE DRÔME LA ROMAINE

07230 **LABLACHÈRE**

emffayolle07@orange.fr

Ardesca Print

SCHOLA CANTHAREL

Il y a une bonne vingtaine d'années naissait un chœur d'enfants au sein de l'école catholique de Lablachère des enfants sortaient de l'école en chantant, se réunissaient chaque jour autour du piano pour apprendre à chanter ensemble, ainsi est née l'Association SCHOLA CANTHAREL en 2004, chœur composé au début de voix d'enfants et de mamans qui souhaitaient partager cette activité artistique en famille.

LE CHOEUR SCHOLA CANTHAREL comme il se prénomme aujourd'hui a ouvert ses portes à tous les publics d'enfants et d'adultes a toujours pour vocation de promouvoir le chant choral pour les voix d'enfants en priorité en leur donnant l'occasion de vivre des aventures artistiques, de découvrir des univers riches et variés, d'aller à la rencontre d'autres chœurs, de voyager à l'étranger, de se confronter à d'autres cultures, d'autres langues aussi.

Le chant choral développe de nombreuses compétences, contribue à la découverte du vivre ensemble, à l'écoute mutuelle, et permet à chaque chanteur de trouver sa place dans un groupe et de se sentir valorisé.

La Schola Cantharel occupe aujourd'hui une place importante à Lablachère à travers ses divers concerts dans le village et alentours, et participe de manière caritative à soutenir des actions solidaires ou citoyennes ainsi que la recherche médicale ou la restauration de certains édifices religieux ...

Depuis 2008, la SCHOLA propose régulièrement des projets plus ambitieux : des comédies musicales, des projets partagés avec des musiciens professionnels, des interventions en milieu théâtral, le travail avec des metteurs en scène, chanter sur des scènes d'envergure.



Chœur Schola Cantharel

Engagement, rigueur, exigence côtoient sans cesse plaisir, joie et bonne humeur pour une cohésion artistique indispensable. La Schola Cantharel est devenue au fil du temps un partenaire important pour l'Association LABEAUME EN MUSIQUES et se voit proposer des projets collaboratifs avec des musiciens professionnels comme le projet du monde merveilleux de Myazaki avec le QUATUOR DEBUSSY et des prestations programmées en dehors de l'Ardèche.

Aujourd'hui, le chœur se compose d'une cinquantaine de chanteurs adultes et enfants ainsi que d'un petit groupe préparatoire de 6/8ans appelé la P'TITE SCHOLA...

Le groupe est accompagné au piano et au violon par Estelle HARBULOT musicienne et artiste professionnelle bien connue sur notre territoire ardéchois.

Cette année 2023/2024 la SCHOLA CANTHAREL fêtera ses 20 ans de vie artistique à Lablachère !

Pour cette occasion, un grand concert anniversaire se déroulera le dimanche 31 mars 2024 (lieu à préciser) en présence de deux chœurs invités : CORO CALICANTUS de la Suisse tessinoise et le chœur MOTYLI de Tchèque, chœurs composés de jeunes de 12 à 18 ans ; 160 choristes chanteront ensemble ce qui promet de grands moments inoubliables !

Alors, à vos agendas !!!

Direction artistique : Françoise BERRIER
06-79-42-98-98

ASSOCIATION CHOEUR SCHOLA CANTHAREL
1064 ROUTE DE JOYEUSE 07230 LABLACHERE
<http://schola-cantharel.blogspot.com>
scholacantharel@gmail.com



TAXI BASSET

04 75 93 59 44

07230 Lablachère

- Transports toutes distances
- Transport de malades assis
- Gare, Aéroport
- Convenance personnelle

www.taxibasset.fr

taxibasset@gmail.com

Groupe
ADIS

04 75 87 81 34

*Depuis 95 ans...
Achetez en toute sécurité*



CONSTRUCTEUR – AMENAGEUR
PROMOTEUR – GESTIONNAIRE DE SYNDIC



FESTIVITÉS À LABLACHÈRE 2023

- **25 mars** - fête votive hivernale proposée par les Votiers de Lablachère
- **08 avril** - bal des pompiers
- **23 avril** - le Carnaval organisé par le Comité d'animation
- **01 mai** - sortie des vieilles voitures et mobylettes proposée par « Les vieux boulons »
- **Les 06 et 07 mai** - la rencontre fédérale de pétanque double mixte accueillant 400 équipes et organisée par la Péquelette Beaume-Drobie
- **Cérémonie du 08 mai**
- **13 mai** - soirée des « années 80 » proposée par le Comité d'animation.
- **18 juin** - fête de la musique proposée par Pendelhon
- **24 juin** - inauguration du centre de secours
- **21 juillet** - « théâtre en plein air » proposé par le Comité d'animation
- **22 juillet** - « Fête du village » organisée par le Comité d'animation
- **22 juillet** - feux d'artifices tirés de l'église Saint Julien offert par la Mairie
- **du 25 au 28 aout** - fête votive organisée par les Votiers de Lablachère
- **27 septembre** - « repas des sages » proposé par la municipalité
- **07 octobre** - repas d'automne proposé par le Comité d'animation
- **11 novembre** - commémoration
- **03 décembre** - « le marché de Noël » proposé par l'Union des Artisans et Commerçants de Lablachère (UACL)

Sans oublier les vides-greniers, loto, fête de l'automne et rencontres de pétanque
Nous remercions nos associations d'apporter ces moments de convivialité sur notre commune.

Lysiane FREMON



Ets LEYRIS SAS

TRAVAUX PUBLICS & AGRICOLES • TRANSPORTS
TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • ADDUCTION D'EAU • VRD
MINAGE • LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

1213 Route de Lablachère • 07230 PAYZAC

04 75 39 47 09 • 06 15 22 77 18

leyristp@orange.fr

Ardesca Print



Intermarché

OUVERTURE **NON STOP**
DE 8H30 À 19H15
04 75 39 98 50

135 ROUTE DES VERNADES
07260 ROSIÈRES

leDRIVE
Intermarché

Netto

ON GAGNE TOUS
À PAYER MOINS CHER

OUVERTURE **NON STOP**
DE 8H30 À 19H
04 75 36 33 50

453 RUE CHARLES TOURREL
07230 LABLACHÈRE



+ de **1000**
références à prix
imbattables

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

ÉTAT CIVIL

Du 01 Décembre 2022 au 30 Novembre 2023

NAISSANCES

- GONZALEZ-OCIO Lyloö, le 28/12/2022 de GONZALEZ-OCIO Robin et HESSELMANN Charlotte
- CAYRAT Maëlia, le 27/12/2022 de CAYRAT Jean-Régis et BONNEFOY Célia
- LAVIE Aaron, le 28/01/2023 de LAVIE Florian et LARGUIER Pauline
- GERBER Hugo, le 15/02/2023 de GERBER Kévin et BACONNIER Nancy
- ROCHE Santa, le 06/03/2023 de ROCHE Cédric et FANCELLO Fanny
- POUDEVIGNE CHASTAING Shelby, le 17/03/2023 de POUDEVIGNE Pierre et CHASTAING Mélanie
- SEDAT Agathe, le 08/04/2023 de SEDAT Thibault et KLEIN Emmanuelle
- DALMASSO Soen, le 14/04/2023 de DALMASSO Vincent et LEBRE Ilona
- COSTA Eliem, le 14/06/2023 de COSTA Anthony et GRAFFAGNINO Catherine
- BLAISE Ayrtou, le 29/07/2023 de BLAISE Yann et PAYS Nancy
- AKMOUM Nahyl, le 09/08/2023 de AKMOUM Fateh et LEBLANC Amélie
- MULLER BARBUT Mia, le 12/08/2023 de MULLER Arnaud et BARBUT Carla
- JOLLY Léonie, le 31/08/2023 de JOLLY Quentin et MARTIN Julia
- CAMPOS QUEIROS Yasmine, le 05/10/2023 de BARBOSA QUEIROS Pedro et COELHO CAMPOS Cassandra
- RABEC Chloé, le 31/10/2023 de RABEC Fabrice et SOREAU Tiphaine
- TCHANGODEI DELAUZUN Laïa, le 06/11/2023 de TCHANGODEI Joya-Nanda et DELAUZUN Emilie

MARIAGES

- ROCHE Claudine et AMBROSINO Aniel le 06/05/2023
- HUGONNARD Marie-Madeleine et MICNER Sabine le 17/05/2023
- DUBOIS Séverine et BASTARD Xavier le 27/05/2023
- LESAGE Domitille et ALBRECHT Jordan le 03/06/2023
- HUBAUT Ludivine et LECART Sylvain le 07/07/2023
- COUDENE Elodie et BRES Thomas le 08/07/2023
- VICENTE Amandine et TOULOUZE Romain le 23/09/2023

PACS

- CABRAJAS Maureen et OGER Adrien le 13/12/2022
- BOIS Marie-Joëlle et LEBLANC Raphaël le 29/12/2022
- LEBARBIER Cindy et BELMAS Jolan le 27/01/2023
- ROBERT Aurélie et MUSSA Yoann le 16/02/2023
- BOGNIAUX Chloé et CASTRE Fabien le 13/07/2023
- FRAU Ophélie et MARTINENGO Fabrice le 11/09/2023
- VASYLCHUK Vira et GERENTES Yoann le 13/11/2023
- ARTIGE Morgan et PRIVAT Quentin le 22/11/2023

DÉCÈS

- PERRIN née ALLAMEL Lucienne, 86 ans, le 12/12/2022
- PERRIN née VEDEL Simone, 91 ans, le 15/12/2022
- MURER Robert, 83 ans, le 19/12/2022
- SEVEYRAC née FRECHON Simonne, 85 ans, le 19/12/2022
- NICOLAS née BOUCHER Geneviève, 66 ans, le 24/12/2022
- NOBLESSE Daniel, 88 ans, le 30/12/2022
- MORELLO-COUDEYRE Francine, 48 ans, le 03/01/2023
- KHELIFI Amar, 87 ans, le 05/01/2023
- AYGON née BONNETON Andrée, 96 ans, le 08/01/2023
- TOUREL Aimé, 93 ans, le 08/01/2023
- ROUSSEL née HOURS Léa, 96 ans, le 11/01/2023
- PEREZ Christophe, 91 ans, le 15/01/2023
- LOUISIN née BAZILE Gilberte, 97 ans, le 20/01/2023
- LAFOND Robert, 87 ans, le 06/02/2023
- AUSSONNER André, 61 ans, le 13/02/2023
- BOURGES née ROUILLÉ Louise, 83 ans, le 14/02/2023
- GERSTENBERG Dany, 38 ans, le 08/03/2023
- ROUVIERE Georges, 85 ans, le 17/03/2023
- RAYMOND Roger, 94 ans, le 23/03/2023

- LARROCHE Christian, 85 ans, le 03/04/2023
- ZUNINO née HARCHIES Andrée, 95 ans, le 06/05/2023
- DOURNEL née IVANOWICH Eliane, 77 ans, le 02/06/2023
- FRÉCHET Christophe, 47 ans, le 13/06/2023
- RIBEIRO Véronique, 47 ans, le 16/06/2023
- PENTEL née MAYET Christiane, 98 ans, le 05/07/2023
- MARCY née SALEL Lucette, 76 ans, le 15/07/2023
- GONTIER Roger, 93 ans, le 21/07/2023
- ESPOSITO Christian, 76 ans, le 06/08/2023
- SALEL née POUZACHE Danièle, 77 ans, le 08/08/2023
- MERCIER Françoise née BROUSSE, 76 ans, le 12/08/2023
- LAMARQUE née DELEMME Jacqueline, 93 ans, le 20/08/2023
- FISCHER née GRAVELOTTE Aimée, 83 ans, le 25/08/2023
- FARINEAU Jean-Paul, 58 ans, le 06/09/2023
- TORCATO TEIXEIRA GONÇALVES Antonio, 76 ans, le 08/09/2023
- BOISSIN née SEDAT Jacqueline, 74 ans, le 19/09/2023
- DELSAUT Jean-Pierre, 74 ans, le 03/10/2023
- DELENNE Chantal, 67 ans, le 06/10/2023
- LASSALLE Xavier, 52 ans, le 06/10/2023
- MARIN née MAZZETTO Lina, 96 ans, le 07/10/2023
- TOURREL Claude, 74 ans, le 10/10/2023
- GOUTTE Elisabeth, 80 ans, le 14/10/2023
- GARCIA Julian, 88 ans, le 18/10/2023
- REYNAUD née CORBIER Annie, 67 ans, le 01/11/2023
- BLISSON née PERRIN Madeleine, 100 ans, le 02/11/2023
- DRIQUERT Jean-Pierre, 73 ans, le 16/11/2023
- FAUCCONNET Roger, 85 ans, le 17/11/2023
- LARROCHE née LÈBRE Jacqueline, 84 ans, le 27/11/2023

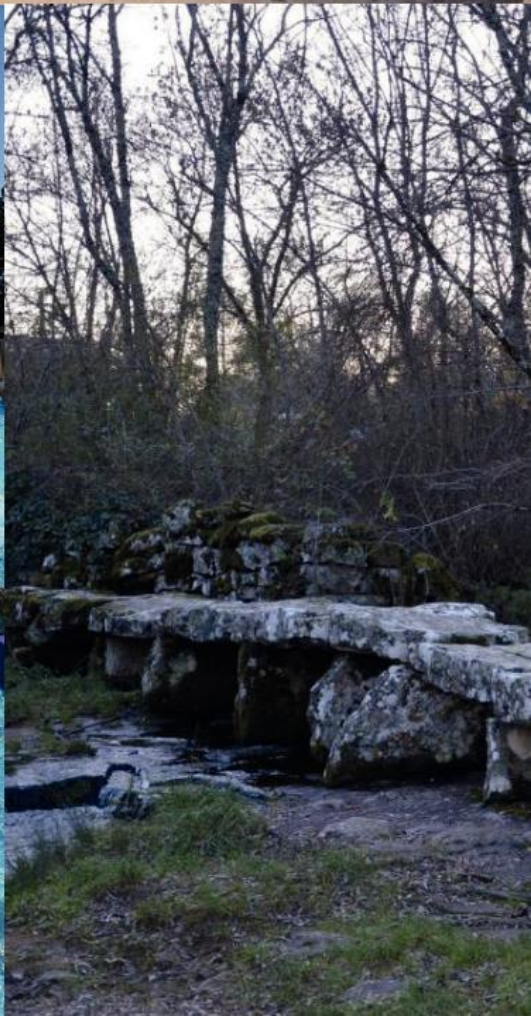






729 — LABLACHÈRE - Place de la Jaujon, Route de Joyeuse







Création graphique et impression par **Ardesca Print**
Imprimé sur du papier Certifié FSC®

Crédits photo : Jean-Marc Moutet & Mairie de Lablachère

MAIRIE DE LABLACHÈRE

NUMÉROS UTILES

Adresse :

1 Place de la Mairie 07230 LABLACHÈRE

mairie.lablachere@lablachere.fr

www.lablachere.fr

04 75 36 65 72

MAIRIE DE LABLACHÈRE 07230

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

• Numéro d'urgence : 06 75 01 66 08

(Astreintes eau, chutes d'arbre ou autres problèmes, en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

- Adresse mail pour **déclaration d'urbanisme** :
autorisation-urbanisme@lablachere.fr